

PLEINE MER

RAPPORT ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

01. LE PROJET PÊCHE LOCALE 5

1. Qu'est-ce que le projet pêche locale ? 5
2. Développement de l'interface en partenariat avec CoopCircuits et Gogo Carto 7
3. Ajout des pêcheurs sur la carte 12
4. Cours en ligne sur les « Community Supported Fisheries » 12
5. Publication de la carte interactive de la pêche locale 13
6. Lancement d'une campagne de communication 14

02. LE PROJET «MER DE LIEN» 33

03. QUESTIONS DE GENRE DANS LE MONDE DE LA PÊCHE 38

1. Un calendrier pour visibiliser le rôle des femmes 38
2. Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars 2022 39
3. Publication d'une lettre ouverte 40
4. Recherche et publication : Rendre visible les dynamiques de genre dans la pêche en France 41
5. Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2022 44
6. Prochaines étapes du travail sur le genre : un besoin crucial de financement ! 44

04. SENNE DÉMERSALE : UNE BATAILLE PERDUE MAIS LA LUTTE CONTINUE 47

1. Historique de la lutte contre la senne démersale 47
2. Déclaration commune 48
3. Manifestation des pêcheurs britanniques et français contre la senne démersale 48
4. Proposition d'amendement de l'article 5 de la PCP 50
5. 98% des pêcheurs français sont en faveur d'un moratoire sur la senne démersale 50
6. Malgré le travail des ONGs et des pêcheurs artisans, la senne démersale n'a pas été interdite 51
7. Le combat continue ! 52
8. D'autres actions contre les lobbys de la pêche industrielle en 2022 53

05. APPROCHE CRITIQUE DE LA «CROISSANCE BLEUE» 58

1. Mobilisation contre le «One Ocean Summit» à Brest en février 2022 58
2. Les pêcheurs artisans sud-africains et français font bloc contre le pétrolier TOTAL 63

06. STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION 67

1. Des projets qui ont du succès et qui se renouvèlent 67
2. Une communication dynamique 68
3. De meilleurs liens avec le monde universitaire 69
4. La comptabilité et la production des bulletins de paie : deux services externalisés 70
5. Une équipe de bénévoles efficace 70
6. Un conseil d'administration et des membres qui se réunissent régulièrement 71
7. Une forte présence sur le terrain 71
8. Un réseau dynamique et solidaire 72
9. Une stratégie de financement de plus en plus résiliente 73
10. Un accident de voiture qui a amené quelques difficultés 74

CONCLUSION 76

INTRODUCTION

RAPPORT ACTIVITÉ – PLEINE MER – 2022



◆ Figure 1 : Charles Braine, président de Pleine Mer (crédits photo : France Inter)

Déjà 3 ans et demi que l'aventure Pleine Mer a commencé et nous tenons à remercier celles et ceux qui nous soutiennent : nos actions en faveur d'une pêche durable se développent de plus en plus, et c'est grâce à vous que nous pouvons continuer. Alors n'hésitez pas à faire un don à Pleine Mer !

L'année 2022 a commencé de manière une peu chaotique pour Pleine Mer. En effet le coordinateur de l'association a été victime d'un grave accident de voiture avec sa compagne. Thibault est actuellement le seul salarié de l'association et les activités de Pleine Mer ont été fortement ralenties lors de son arrêt de travail pendant les mois de février et mars.

Heureusement, Thibault s'est progressivement remis de cet accident. Nous avons donc publié la nouvelle carte interactive de la pêche locale en juin 2022. Ce site-application qui permet à chacun d'avoir toutes les informations nécessaires pour acheter du poisson en direct des pêcheurs locaux est l'un de nos plus gros succès de cette année 2022 : la carte a été visitée plus de 500 000 fois et Pleine Mer a même eu la chance d'avoir son propre reportage au journal télévisé de France 2. Une belle réussite pour le projet « pêche locale » qui est le projet principal de Pleine Mer depuis nos débuts en 2019.

En 2022, nous avons aussi travaillé sur la question du genre dans la pêche, avec la publication d'une étude qui a été consultée par plusieurs dizaines de milliers de personnes. Nous avons continué notre travail de recherche et de plaidoyer à propos de la pêche industrielle et de la croissance bleue. Malheureusement nous avons aussi perdu une bataille en 2022 puisque l'interdiction de la senne danoise n'a pas été adoptée par les décideurs européens, à cause de l'action des lobbys de la pêche industrielle, et malgré la pression exercée par Pleine Mer et ses alliés pour faire interdire cet engin de pêche dévastateur.

Notre combat pour plus de justice sociale et environnementale dans le secteur de la pêche va continuer en 2023 : l'année 2022 nous a permis de lancer un nouveau projet, le projet « Mer de Lien », grâce à un généreux financement de la fondation Carasso. L'objectif et de faire changer le système de répartition des quotas de pêche et de permettre aux jeunes pêcheurs artisans de s'installer grâce à un financement citoyen. Nous aurons besoin d'un soutien financier massif pour mener à bien ce projet, alors n'hésitez pas à vous procurer plus d'informations en lisant la suite de ce rapport d'activité 2022.

Bonne lecture, et n'oubliez pas d'adhérer à Pleine Mer !

Charles Braine,
président et fondateur de l'association Pleine Mer

01.
Le projet pêche locale



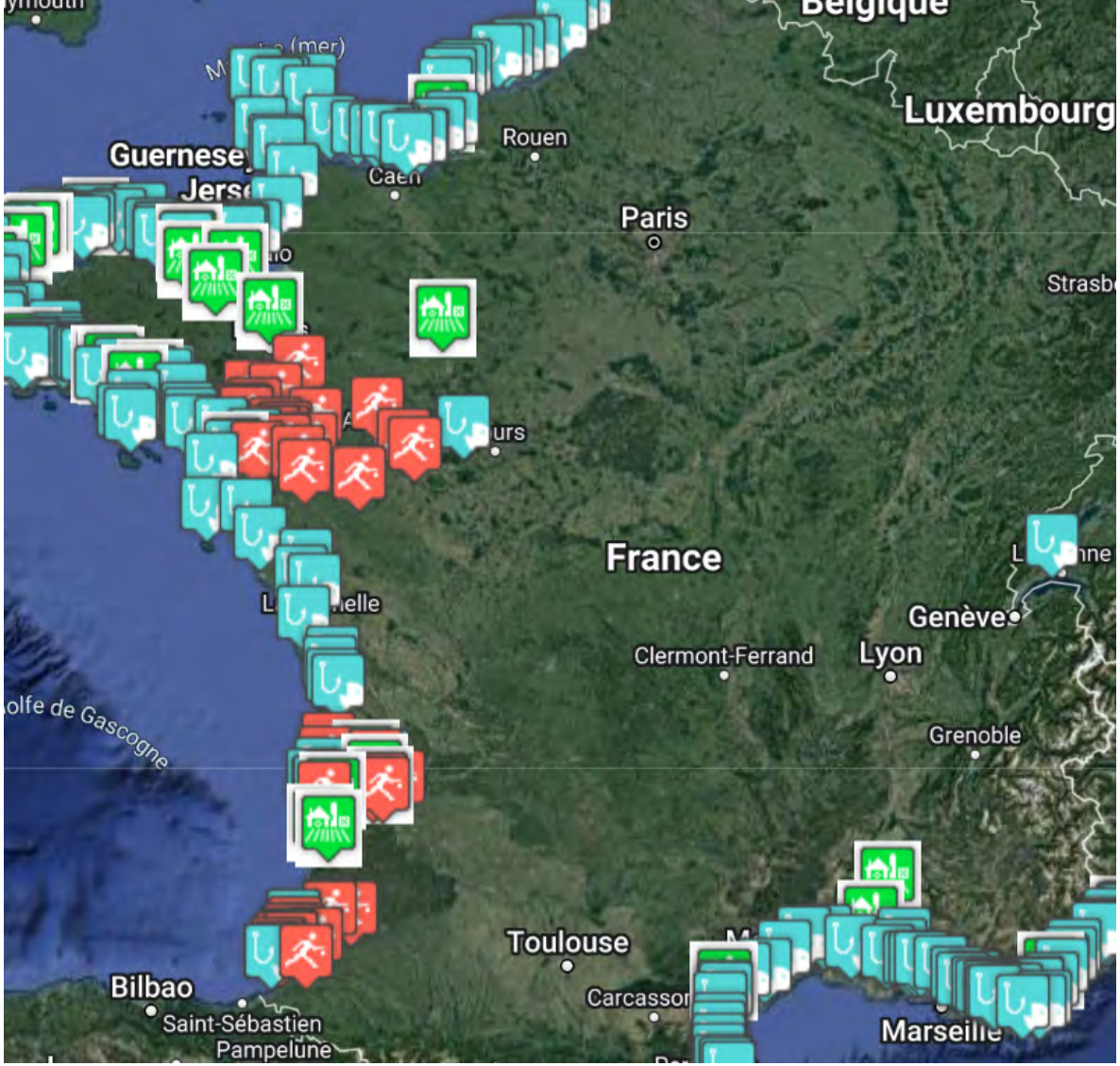
01. LE PROJET PÊCHE LOCALE



◆ Figure 2 : Ondine et Jean-Denis pêchent à la ligne au large d'Ouessant, un poisson de haute qualité vendu en direct

1. Qu'est-ce que le projet pêche locale ?

Le projet pêche locale fait partie de l'ADN de Pleine Mer. Nous avons lancé ce projet dès le lancement de l'association, ce qui a permis de financer l'association pendant les premières années. Ce projet répond à la problématique suivante : **« Comment préserver une pêche artisanale locale et durable sur les territoires tout en luttant contre la surpêche ? »** Pour répondre à cette problématique, l'association part du postulat suivant : un pêcheur qui vend sa pêche en direct a tendance à mieux pêcher : il valorise la qualité plutôt que la quantité. Le fait de vendre son poisson en direct demande du temps au pêcheur, ce qui le force à pêcher moins. Pêcher moins et mieux valoriser grâce à la vente directe : voilà comment Pleine Mer lutte très concrètement contre la surpêche.



◆ Figure 3 : la première carte de la pêche locale publiée par Pleine Mer en février 2020

À ses débuts, Pleine Mer était simplement financée par la Fondation Humus et le coordinateur du projet Thibault Josse a fait le tour du littoral français pour répertorier tous les pêcheurs qui pratiquent la vente directe. Grâce à ce travail, une première carte a été publié en février 2020 sur le site de l'association. Cette première carte a été consultée des centaines de milliers de fois et a reçu beaucoup de retours dans les médias. La crise du covid-19 a débuté quelques semaines après la publication de la première carte. Dès le début du premier confinement, les gens ont cherché à se reconnecter avec les producteurs locaux, et la carte a donc été énormément utilisée, ce qui nous a confirmé le bien-fondé du projet pêche locale.

Forts de ce succès, il nous fallait absolument améliorer l'utilisation de cet outil sur téléphone mobile. Nous souhaitions aussi que les pêcheurs puissent envoyer des notifications à leurs clients grâce à notre interface. Nous avons donc choisi de développer la nouvelle carte sous forme d'application et de site internet. Nous avons travaillé avec d'autres structures afin de trouver des développeurs qui pourraient transformer cette première carte en une véritable application permettant de mettre en lien pêcheurs et consommateurs. Nous avons

d'abord travaillé avec l'organisation sud-africaine Abalobi, mais aussi avec l'organisation états-unienne Local Catch, le réseau international Urgenci, le Transnational Institute, et puis, au détour d'une rencontre sur zoom, nous avons échangé avec des développeurs du réseau Open Food Network.

C'est avec le réseau Open Food Network que nous avons décidé de développer cette nouvelle application. Ce réseau est constitué de développeurs informatiques spécialisés dans la question des circuits courts. L'équipe d'Open Food Network nous a donc paru être une équipe tout à fait à même de répondre à nos besoins. Depuis 2 ans maintenant nous travaillons particulièrement avec Rachel Arnould, membre du réseau Open Food Network et co-fondatrice de CoopCircuits *(membre français du réseau Open Food Network)*, afin de développer cette nouvelle application avec des outils Open Source. C'est un vrai plaisir de travailler avec des développeurs spécialisés sur la question des circuits courts et qui souhaitent utiliser des outils Open Source.

◆ Figure 4 : logo de la coopérative de développeurs CoopCircuits

2. Développement de l'interface en partenariat avec CoopCircuits et Gogo Carto

« En 2022 nous avons poursuivi notre collaboration avec CoopCircuits, coopérative française de développeurs spécialisé dans la question des circuits courts, au sein d'un partenariat qui a abouti au développement d'une application. »

En 2022 nous avons poursuivi notre collaboration avec CoopCircuits, coopérative française de développeurs spécialisé dans la question des circuits courts, au sein d'un partenariat qui a abouti au développement d'une application. Cette application a été développée de manière Open Source, grâce à un outil appelé Gogocarto. Cet outil a été produit par un collectif de développeurs militants. Cette base préexistante a permis de faciliter le travail des développeurs de CoopCircuits et donc de minimiser les coûts de développement.



◆ Figure 5 : l'outil cartographique Open Source Gogocarto

« Cette carte est totalement interactive : qu'on soit pêcheur ou qu'on soit consommateur de poisson, on peut y proposer une modification ou un ajout. »

De plus, comme cet outil est libre de droit *(open source)*, si Pleine Mer souhaite développer des activités dans d'autres pays ou si d'autres associations souhaitent utiliser la carte de Pleine Mer, c'est totalement possible et gratuit. De plus, le code aussi est en Open Source, et est donc modifiable à volonté. Pour résumer, travailler avec CoopCircuits nous a permis d'adopter une approche de développement militante pour un projet militant.

Nous avons donc fait une commande à nos partenaires de CoopCircuits, en leur expliquant les besoins de Pleine Mer et des pêcheurs pour le développement de cette application, ce qui a permis d'aboutir à une carte. Cette carte est totalement interactive : qu'on soit pêcheur ou qu'on soit consommateur de poisson, on peut y proposer une modification ou un ajout.

Ce principe nous a permis de construire cet outil avec les pêcheurs : une fois la carte développée, il fallait donner aux consommateurs toutes les informations nécessaires pour se procurer des produits de la mer en direct des pêcheurs artisans. Il a donc été nécessaire de retranscrire toutes les données qui apparaissaient sur la première carte de Pleine Mer, mais aussi rajouter un certain nombre de points de vente directe sur la nouvelle carte de la pêche locale.

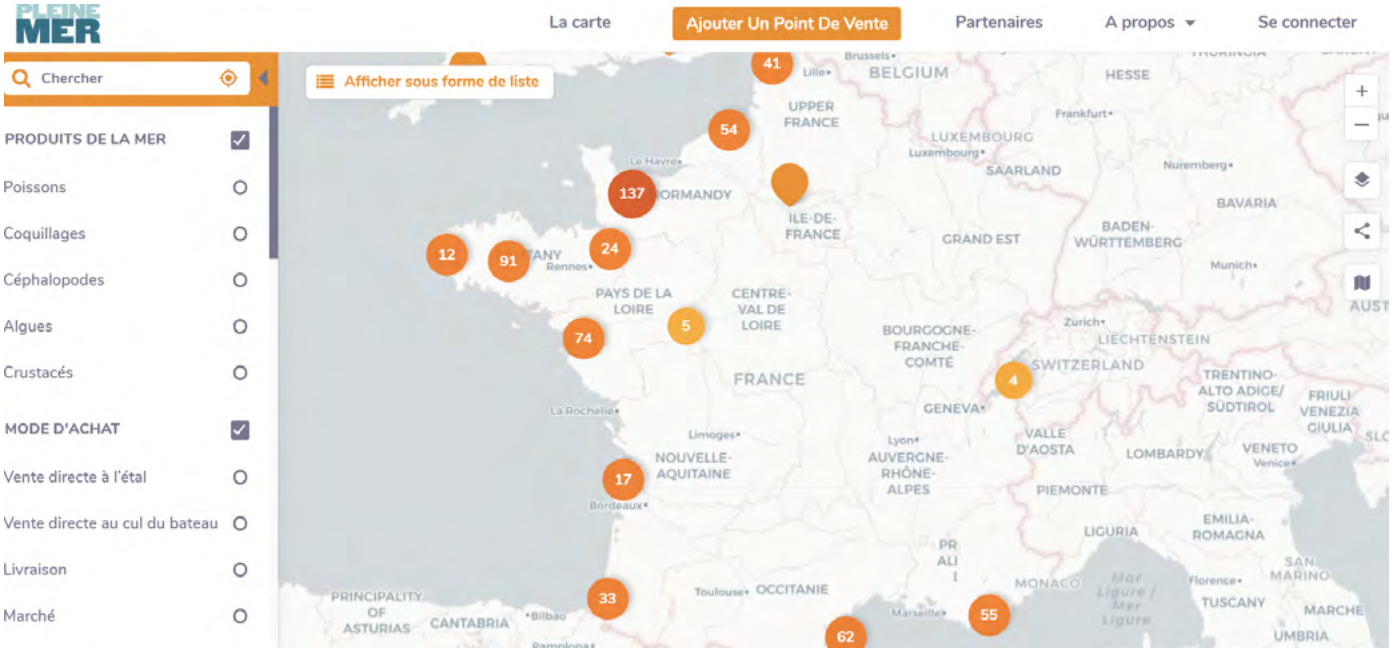
Il y a donc eu deux étapes majeures dans la production de la nouvelle carte de la pêche locale. Une première étape de développement informatique, et une deuxième étape qui a permis de construire la base de données de la carte. Cette nouvelle carte possède plein de nouvelles fonctionnalités qui ont demandé beaucoup de travail en matière d'ajout de données : il fallait développer un système de filtres pour que les consommateurs puissent choisir entre consommer du poisson de ligne ou de filet, ou encore s'ils souhaitaient acheter leur poisson au cul du bateau ou sur un marché. Il était donc nécessaire que toutes ces informations soient bien précisées dans le formulaire d'ajout des données, et dans les données de chaque point de vente ajouté sur la carte.

Le développement a commencé en octobre 2021, pour s'intensifier aux

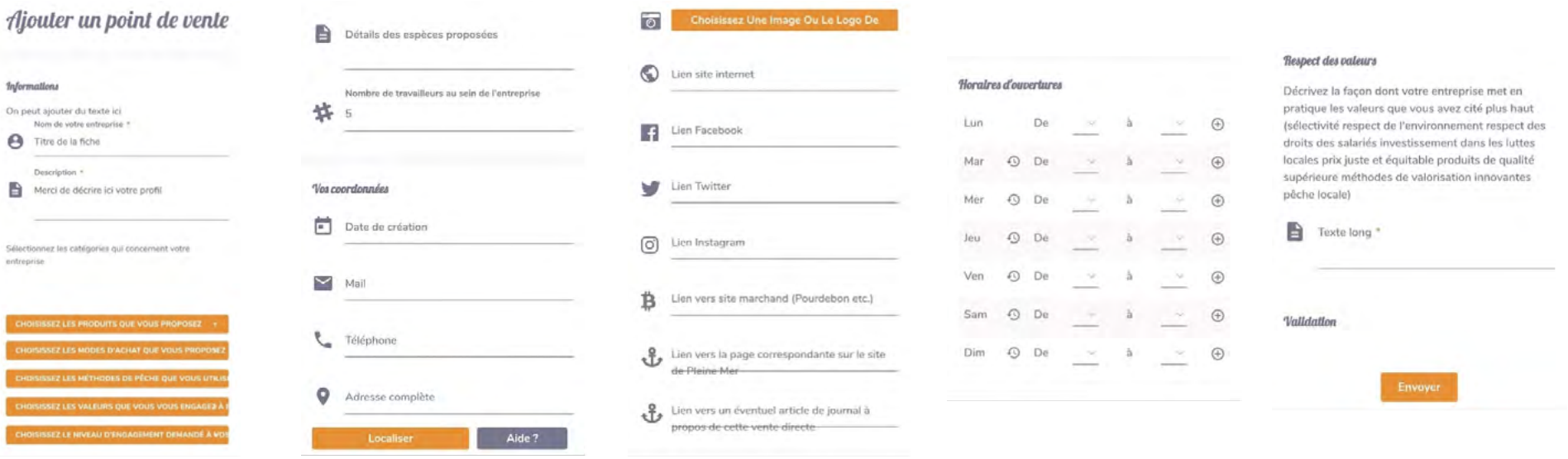
« Cette nouvelle carte contient bon nombre de nouvelles fonctionnalités par rapport à celle publiée en 2020. Les pêcheurs artisans inscrits sur la carte peuvent désormais envoyer une notification à tous les consommateurs abonnés à leur profil lorsqu'ils organisent une vente directe. »

mois de janvier, février et mars 2022, nous avons ensuite pu ajouter des informations sur la carte, tout en terminant le développement informatique. Cela a permis de mettre l'outil en ligne au mois de juin 2022.

Cette nouvelle carte contient bon nombre de nouvelles fonctionnalités par rapport à celle publiée en 2020. Les pêcheurs artisans inscrits sur la carte peuvent désormais envoyer une notification à tous les consommateurs abonnés à leur profil lorsqu'ils organisent une vente directe. Cette fonctionnalité est extrêmement intéressante pour les pêcheurs : quand ils sont sur le chemin du retour vers le port, ils peuvent décider d'envoyer une notification à tous leurs abonnés en leur donnant par exemple les informations suivantes : « j'arrive au port dans 30 minutes rendez-vous à la cale pour une vente de maquereaux de ligne fraîchement pêchés » Ces messages sont assez simples, modifiables à volonté par le pêcheur, et ils arrivent directement dans la boîte mail des consommateurs, ce qui rend le système de notification gratuit et facile d'utilisation.



◆ Figure 6 : la nouvelle carte de la pêche locale publiée par Pleine Mer en juin 2022



◆ Figure 7 : un formulaire permet à chacun de modifier les données de la carte de la pêche locale

Autre nouvelle fonctionnalité très importante : la carte est désormais très facile à utiliser sur un téléphone mobile, puisqu'elle est hébergée sous forme de site-application. Lorsqu'un utilisateur se connecte sur la carte via son téléphone, le confort d'usage est celui d'une application mobile. Le caractère interactif de la carte fait lui aussi partie des innovations de cette nouvelle version. Désormais, chacun peut modifier la carte à tout moment, en proposant un ajout, une suppression ou une modification. Les membres de Pleine Mer vont ensuite modérer ces propositions via « l'interface administrateur » de la carte.



◆ Figure 8 : l'interface administrateur de notre site-application nous permet par exemple de modérer les contenus proposés par les utilisateurs

Qu'est-ce que CoopCircuits ?

CoopCircuits est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dont la mission est d'accompagner le changement d'échelle des circuits courts en France. Pour ce faire, CoopCircuits met à disposition des organisateurs de circuits courts une plateforme de vente en ligne, sous licence libre. CoopCircuits propose aussi des formations et de l'accompagnement personnalisé pour les gestionnaires ou porteurs de projets de circuits courts. CoopCircuitss est membre du réseau Open Food Network.

→ ***coopcircuits.fr***

Qu'est-ce que Gogocarto ?

GogoCarto est une communauté de développeurs engagés qui propose des outils cartographiques en Open Source. Ces outils sont actuellement utilisés par diverses associations ayant pour objectif la transition écologique au sens large. Cette carte est hébergée par la communauté GogoCarto.

→ ***gogocarto.fr/projects***

Bien sûr, nous avons continué de communiquer régulièrement sur le projet « pêche locale » pendant ces étapes de développement, en tenant notre communauté et nos adhérents au courant desavancéesduprojet.Notrenewsletter des fêtes de fin d'année 2021-2022 en atteste, ainsi que de nombreuses publications sur les réseaux sociaux de l'association.

Cette période de développement ne nous a pas non plus empêché de communiquer dans les médias, comme en témoigne cet article paru dans le journal Ouest France le 19 février 2022, et qui se concentre sur les résultats du projet pêche locale dans le département du Finistère :

« Où acheter son poisson en direct ? Naviguez sur les étals des pêcheurs finistériens »

Voici quelques extraits de cet article, ainsi qu'une infographie publiée par Ouest France : *« Pour Charles Braine, ancien pêcheur et président de l'association Pleine Mer, qui a créé une carte nationale des sites de vente directe de produits de la pêche, « les bateaux de moins de 12 mètres n'ont pas le droit d'aller à plus de 20 milles des côtes en général. Le poisson est pêché dans un rayon de 25 km du port ». Dans le Finistère, en 2020, sur 539 bateaux de pêche, les deux tiers rentraient dans la catégorie des moins de 12 mètres. Pour Charles Braine, les pêcheurs de ces petits bateaux sont « très dépendants d'un territoire restreint. On fait attention à ce territoire. Parce qu'on va y retourner le lendemain ».*



◆ Figure 9 : la carte de la vente directe en Fnistère, infographie de Ouest-France inspirée de la carte de la pêche locale de Pleine Mer



◆ Figure 10 : de bons échanges avec Erwan Le Guilloux sur les quais de Loctudy en février 2022

« Nous avons aussi maintenu notre présence sur le terrain lors de cette période de développement, comme en février 2022 où nous nous sommes rendus dans les ports de Concarneau, du Guilvinec, de Loctudy, de Penmarch et de Lesconil pour échanger avec les pêcheurs artisans. »

3. Ajout des pêcheurs sur la carte

A la suite du développement de l'interface en collaboration avec les pêcheurs et les consommateurs, nous avions une nouvelle version de la carte, collaborative, utilisable sur mobile, avec la possibilité d'envoyer des notifications, etc. Cependant, cette carte était totalement vide : pas un seul pêcheur n'apparaissait dessus. Ainsi, entre avril et juin, l'équipe de Pleine Mer a travaillé au remplissage de la carte, avec pour objectif d'atteindre les 500 points de vente au lancement de la carte, prévu pour la fin du mois de juin 2022.

Nous avons aussi maintenu notre présence sur le terrain lors de cette période de développement, comme en février 2022 où nous nous sommes rendus dans les ports de Concarneau, du Guilvinec, de Loctudy, de Penmarch et de Lesconil pour échanger avec les pêcheurs artisans.

4. Cours en ligne sur les « Community Supported Fisheries »

En parallèle de ce travail nous avons continué le projet commencé avec nos collègues du réseau Urgenci, du réseau Local Catch et du Transnational Institute, financé grâce à l'obtention d'une bourse européenne Erasmus +. Ce projet démarré dès 2019 avait pour thème « les community supported fisheries en Europe » c'est-à-dire la vente directe dans le monde de la pêche européenne. Dans le cadre de ce projet, nous avons produit un cours en ligne sur le développement des « Community Supported Fisheries ». Ce cours en ligne (MOOC) se destinait majoritairement aux associatifs et aux professionnels du secteur.



◆ Figure 11 : « Une pêche industrielle dangereusement efficace » est l'une des études publiées avec nos collègues du Transnational Institute

« Au sein de ce projet, nous avons participé à la création d'un podcast de 50 minutes à propos de la pêche artisanale en Europe. Ce podcast est disponible sur de nombreuses plateformes d'écoute, comme Spotify. »

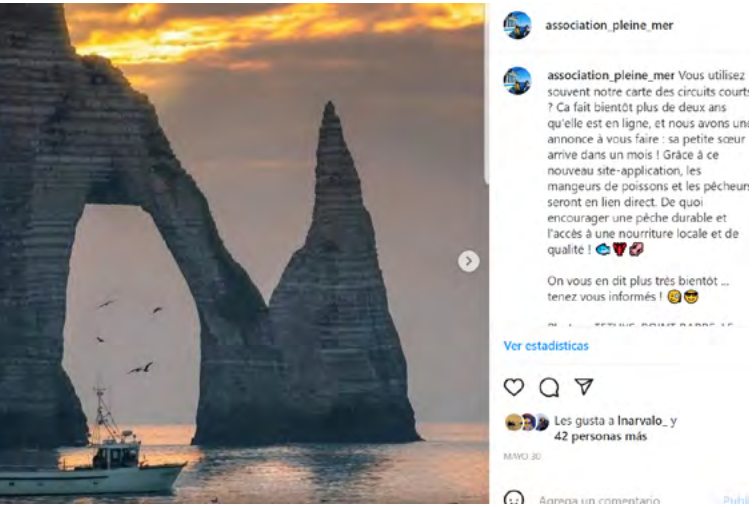
L'objectif était d'aborder les questions suivantes : Comment développer des outils numériques pour encourager la vente directe dans la pêche ? Comment communiquer sur le sujet de la vente directe dans la pêche ? Comment mobiliser pêcheurs et citoyens afin de lutter collectivement contre la surpêche ?
Nous avons aussi travaillé à la publication de micro-articles à propos de la pêche locale et de la vente directe dans différents pays d'Europe. Ce travail a été publié sur nos réseaux sociaux. Ce projet n'était pas constamment en lien avec l'outil cartographique, mais c'était un projet très complémentaire. Au sein de ce projet, nous avons participé à la création d'un podcast de 50 minutes à propos de la pêche artisanale en Europe. Ce podcast est disponible sur de nombreuses plateformes d'écoute, comme Spotify.
Ce projet nous a aussi permis de publier trois rapports de recherche détaillés :

- *Une pêche industrielle dangereusement efficace*
- *Faire communauté pour soutenir la pêche artisanale*
- *Visibiliser les dynamiques de genre dans la pêche en France*

5. Publication de la carte interactive de la pêche locale

Le 27 juin 2022 Pleine Mer publie sur son site internet la nouvelle carte de la vente directe. Comme expliqué ci-dessus, on retrouve une grosse diversité de nouvelles fonctionnalités sur cette nouvelle carte : utilisation facile sur mobile, format de site-application, caractère totalement interactif de l'outil avec modération, possibilité d'envoyer des notifications, filtres sur les techniques de pêche, les espèces, les modes de vente …

6. Lancement d'une campagne de communication



◆ Figure 12 : nous avons régulièrement annoncé a publication de la nouvelle carte de la pêche locale sur nos réseaux sociaux

> *« Ce lundi 27 juin 2022, Pleine Mer publie la nouvelle carte interactive de la pêche locale ! Cette carte permet aux consommateurs.ices qui le souhaitent de rentrer facilement en contact avec les pêcheur.euse.s artisans du littoral français qui pratiquent la vente directe. »*

01. Avant la publication, annonce sur les RS

Depuis le début de Pleine Mer, nous informons régulièrement notre communauté sur Facebook, Twitter, Instagram, Tik-Tok, Linkedin et via notre newsletter, des avancées du projet pêche locale. Pendant les mois précédant la publication de la carte, nous alertions régulièrement nos abonnés de l'avancée du projet, afin d'animer notre réseau et de faire connaitre la carte de la pêche locale à un maximum de monde.

02. En juin 2022, communiqué de presse

À la suite de la publication de la nouvelle carte de la vente directe, nous avons lancé une campagne de communication sur nos réseaux sociaux et dans la presse, afin d'informer un maximum de personnes de l'existence de ce nouvel outil. En effet, pour lutter efficacement contre la surpêche, il est nécessaire d'attirer un maximum de clients vers la vente directe des produits de la mer. En d'autres termes, la carte interactive de la pêche locale ne sera efficace que si elle est utilisée par un grand nombre de personnes. Dans ce contexte, le travail de communication est crucial pour atteindre nos objectifs. Voici quelques extraits de ce communiqué de presse.

Ce lundi 27 juin 2022, Pleine Mer publie la nouvelle carte interactive de la pêche locale ! Cette carte permet aux consommateurs.ices qui le souhaitent de rentrer facilement en contact avec les pêcheur.euse.s artisans du littoral français qui pratiquent la vente directe.

« Il y a désormais beaucoup de travail pour que les habitant.e.s du littoral utilisent cet outil en routine, pour que les pêcheurs.euses envoient des notifications à leurs abonnés, et pour rendre accessible à tou.te.s les produits issus de la pêche locale. C'est pourquoi ce projet et le développement de la vente directe dans la pêche s'inscrivent sur le long terme, et dans une dynamique plus globale qui vise à révolutionner nos systèmes alimentaires" »

La première carte de la vente directe publiée en février 2020 a été visitée plus de 350 000 fois, démontrant l'intérêt des pêcheur.euse.s et des consommateur.ice.s pour ce projet. Avec la crise du COVID-19, nous avons assisté à un regain d'intérêt pour la vente directe des produits de la mer. Il est donc temps de publier un nouvel outil, un site-application hébergé par Gogocarto, qui fonctionne sur PC mais aussi sur tablette et téléphone, et qui permette aux consommateur.ice.s de connaitre les lieux de vente directe, les horaires, mais aussi les différents modes de vente, les engins de pêche, les noms des bateaux, et de nombreuses autres informations. […]

Comme l'explique Thibault Josse, coordinateur de Pleine Mer : "La vraie nouveauté, c'est le caractère participatif de cette carte. Il ne s'agit pas simplement d'une carte mais d'un véritable réseau de la Pêche Locale dans lequel chacun.e peut participer. Pour le moment, 500 points de vente apparaissent sur la carte, et nous comptons bien faire augmenter ce chiffre dans les prochaines années. Il y a désormais beaucoup de travail pour que les habitant.e.s du littoral utilisent cet outil en routine, pour que les pêcheurs. euses envoient des notifications à leurs abonnés, et pour rendre accessible à tou.te.s les produits issus de la pêche locale. C'est pourquoi ce projet et le développement de la vente directe dans la pêche s'inscrivent sur le long terme, et dans une dynamique plus globale qui vise à révolutionner nos systèmes alimentaires" […]

Comme l'explique Rachel Arnould, co-fondatrice de CoopCircuits, qui travaille sur le projet depuis plusieurs mois : « Quand les circuits courts pour les produits de la pêche se développent, c'est tout le monde qui y gagne, les pêcheurs, les mangeurs et tous les habitants des territoires. La coopérative CoopCircuits, qui vise le développement des circuits courts, est donc ravie d'avoir contribué à ce projet en apportant son expertise en matière de d'outils numériques adaptés aux circuits courts. » […]

03. Articles de presse à la sortie de la nouvelle carte :



◆ La carte de la pêche locale mise à l'honneur dans un article de Ouest-France

La publication de la première carte de la vente directe avait eu beaucoup de succès dans les médias et nous avons été ravis de découvrir à quel point les journalistes étaient à nouveau passionnés par la publication de notre nouvelle carte. L'annonce de la publication de la carte de la vente directe s'est faite sur France Inter, dans l'émission « La terre au carré ». Charles Braine, président de Pleine Mer et Sandrine Thomas marin-pêcheur et membre de Pleine Mer ont parlé des circuits courts et de la pêche artisanale, à une heure forte audience, quelques jours avant la publication de la carte. Cette émission a donc joué un excellent rôle d'avant-première pour annoncer au grand public la publication prochaine de la nouvelle carte de la pêche locale.
A la suite de l'envoi de notre communiqué de presse, de nombreux articles ont été publiés dans la presse écrite : Les Echos, Le Télégramme, Ouest-France, Le Marin, Mediapart. Le coordinateur de Pleine Mer a été interviewé par les équipes de BFM TV, de France Bleu Breizh Izel et de France 3 Bretagne.
Ces excellents retours médias ont joué un rôle crucial pour donner un maximum de visibilité à la nouvelle carte de la pêche locale. La carte a été consulté plus de 30 000 fois lors des premières semaines après la publication.
Voilà la liste des articles publiés pendant la première quinzaine de juillet 2022 :

- *France Inter : « La pêche durable à Concarneau », Charles Braine et Sandrine Thomas parlent circuits courts, pêche artisanale et carte de la vente directe dans l'émission « La Terre au Carré »*
- *Les Echos : « Pleine Mer publie une nouvelle carte interactive de la pêche locale »*
- *Le Télégramme : « Circuit court : une nouvelle carte interactive pour la pêche »*


Les Echos

Pleine Mer publie une nouvelle carte interactive de la pêche locale

Cette association a été créée dans le département du Finistère. Elle se développe désormais sur l'ensemble du littoral français. Elle met en relation les consommateurs et les professionnels de la pêche côtière.

◆ La carte de la pêche locale mise à l'honneur dans un article du journal Les Echos

- *Ouest-France : « Pêche : l'association militante joue la carte de la vente directe »*
- *Le Marin : « Une nouvelle carte dédiée à la vente directe de poisson »*
- *TV locale : « Pleine Mer propose une carte interactive : le réseau Pêche Locale »*
- *Mediapart : « La nouvelle carte interactive de la pêche locale est en ligne ! »*
- *BFMTV : Interview du coordinateur de Pleine Mer suite au lancement de la carte en juin 2022*
- *France Bleue Breizh-Izel et France 3 Bretagne, émission circuit court du 12 Septembre 2022 : « Pleine Mer… une carte interactive qui dit où acheter la pêche locale »*

04. Publication sur les RS pendant l'été

« Bien sur la saison estivale et généralement la saison pendant laquelle notre site est le plus consulté, nous n'avons pas manqué de publier régulièrement des annonces sur nos réseaux sociaux pour prévenir les touristes de l'existence de notre outil qui leur permet de trouver du poisson en direct des pêcheurs artisans présents autour de leur lieu de vacances. »

Bien sur la saison estivale et généralement la saison pendant laquelle notre site est le plus consulté, nous n'avons pas manqué de publier régulièrement des annonces sur nos réseaux sociaux pour prévenir les touristes de l'existence de notre outil qui leur permet de trouver du poisson en direct des pêcheurs artisans présents autour de leur lieu de vacances. Ces publications comprenaient aussi des annonces destinées aux pêcheurs pour qu'ils n'oublient pas de s'inscrire sur la carte et de profiter de son audience pendant la saison estivale.

Voici quelques exemples de publications postées sur Facebook, Twitter et Instagram pendant les vacances d'été :



◆ Figure 13 : une des nombreuses publications pour inciter les touristes à s'approvisionner en direct des pêcheurs lors de la saison estivale



◆ Figure 14 : ça tourne sur les quais de Boulogne-sur-Mer !

« Il s'agit là d'un énorme succès pour l'association Pleine Mer : ce journal à forte audience a permis de conquérir un nouveau public, des utilisateurs qui ne connaissaient pas notre application et qui peuvent désormais utiliser cet outil. »

05. Pleine Mer au Journal Télévisé de France 2

Au mois de septembre nous avons été contactés par Valérie Heurtel, journaliste de France 2 qui présente chaque jour la chronique « Une idée pour la France » au journal télévisé de 13h. Pour sa chronique, Valérie souhaitait réaliser un reportage sur la carte de la pêche locale et les circuits courts dans la pêche. Une opportunité très intéressante pour Pleine Mer puisque ce journal à une audience de plusieurs millions de téléspectateurs.

Nous avons donc donné rendez-vous à Valérie et à son cameraman Alexandre à Boulogne-sur-Mer début septembre 2022 pour tourner ce reportage spécifique à la carte de la pêche locale.

Quelques jours après, le jeudi 15 septembre 2022, le reportage est passé au JT de France 2 et le site-application de la carte de la pêche locale a enregistré son record d'audience avec plus de 40 000 vues sur la seule journée du 15 Septembre 2022.

Il s'agit là d'un énorme succès pour l'association Pleine Mer : ce journal à forte audience a permis de conquérir un nouveau public, des utilisateurs qui ne connaissaient pas notre application et qui peuvent désormais utiliser cet outil. L'application a à nouveau été évoqué sur le journal de 13h de France 2 dans une autre chronique, quelques semaines plus tard, le lundi 21 novembre 2022.



◆ Figure 15 : ce reportage sur France 2 fut une superbe opportunité de communication pour le projet «pêche locale»



◆ La vente directe a aussi lieu sur les marchés

06. Plus de 150 nouveaux points sur la carte à la suite de la publication

Bien sûr l'outil cartographique n'était pas exhaustif dès son lancement. La carte se composait de plus de 500 points de vente au moment de sa publication le 27 juin 2022. De nombreux pêcheurs s'y sont ajoutés par la suite et il y a aujourd'hui plus de 650 points de vente c'est-à-dire qu'on dénombre plus de 150 ajouts sur la carte de la vente directe depuis sa publication, soit quasiment un ajout par jour : on peut dire que le caractère interactif de la carte fonctionne bien et que pêcheurs et consommateurs ont à cœur de compléter la carte !

07. La carte a été consultée plus de 500 000 fois depuis le début de Pleine Mer !

« Depuis le lancement de la première carte, cet outil totalise plus de 500 000 vues, dont plus de 215 000 en 2022. »

Pour lutter efficacement contre la surpêche, un outil comme la carte de la pêche locale doit être connu du grand public. Depuis le lancement de la première carte, cet outil totalise plus de 500 000 vues, dont plus de 215 000 en 2022. En particulier, cet outil a totalisé plus de 30 000 vues en juillet 2022 lors de la publication de la carte, plus de 50 000 vues en Septembre 2022 suite à notre passage au journal télévisé de France 2, et plus de 50 000 vues en novembre 2022 suite à notre deuxième passage au JT de France 2. Fait marquant, le nombre d'utilisateurs de la carte a doublé entre 2021 et 2022, passant de 68 000 utilisateurs à 135 000 utilisateurs.

08. Suite de la communication

« Cette utilisation intensive de notre outil est rendue possible par une communication constante. »



◆ Figure 16 : la pêche de la coquille Saint-Jacques en plongée est très respectueuse de l'environnement marin

Ce n'est pas par hasard si plus de 150 points de vente ont été ajoutés sur la carte en quelques mois. Cette utilisation intensive de notre outil est rendue possible par une communication constante. Chaque semaine, Pleine Mer informe de nouveaux utilisateurs potentiels quant à l'existence de cet outil ! Voici quelques exemples qui illustrent cette stratégie de communication.

C'est l'ouverture de la Coquille Saint-Jacques !

Le jour de l'ouverture de la saison de coquilles Saint-Jacques, Pleine Mer publiait un court article sur son site internet, afin d'expliquer les différentes techniques de pêche à la coquille Saint-Jacques, en insistant sur le fait que la plongée et une technique innovante et extrêmement sélective qui permet de déguster de délicieuses coquilles Saint-Jacques de qualité tout en préservant l'environnement. Notre site-application possède d'ailleurs des filtres qui permettent aux consommateurs de choisir la technique de pêche avec laquelle sont pêchés les produits de la mer qu'ils souhaitent acheter en direct.

Une vidéo pour mettre en valeur la carte de la pêche locale



◆ Figure 17 : rien de tel qu'une vidéo sur un bateau de pêche pour sensibiliser le grand public à l'importance de la vente directe

Afin de continuer à améliorer notre communication sur la carte de la pêche locale nous avons décidé de tourner une vidéo spécifique à notre application. Ce travail a été réalisé par Cedric, vidéaste de JESTI PITI. Cédric, accompagné du coordinateur de Pleine Mer, a embarqué sur le bateau Cloë



> Découvrir la vidéo



> Découvrir la vidéo



◆ Figure 18 : la foire au hareng à Dieppe fut une belle occasion d'échanger avec les pêcheurs et les consommateurs à propos du projet «pêche locale»

« Afin de continuer à faire la promotion de la carte de la pêche locale directement sur le terrain Pleine Mer se rend aussi dans des événements comme la fête du hareng et de la coquille Saint-Jacques à Dieppe, l'halieute des transitions ou le festival climax à Bordeaux. »

avec Guillaume qui pêche le merlu à la ligne à Saint-Jean-de-Luz. Les différents supports vidéo issus de cette collaboration permettent d'expliquer les objectifs du projet (lutter contre la surpêche) mais aussi le travail de Pleine Mer pour aboutir à la carte de la pêche locale, ainsi que les différentes possibilités d'utilisation de ce nouvel outil.

Des événements pour sensibiliser le grand public

Afin de continuer à faire la promotion de la carte de la pêche locale directement sur le terrain Pleine Mer se rend aussi dans des événements comme la fête du hareng et de la coquille Saint-Jacques à Dieppe, l'halieute des transitions ou le festival climax à Bordeaux. L'objectif est d'échanger directement avec les pêcheurs et les consommateurs à propos des solutions proposées par Pleine Mer pour lutter contre la surpêche.

Des publications régulières sur nos réseaux sociaux

Bien sûr nous continuons de poster régulièrement des informations sur nos réseaux sociaux en expliquant aux pêcheurs qui nous suivent l'importance de s'inscrire sur la carte de la pêche locale afin que cet outil soit le plus exhaustif possible. Ces publications permettent aussi de toucher toujours plus de consommateurs de produits de la mer.



◆ Figure 19 : une publication sur le compte Instagram de l'association

Comme lors du lancement de la première carte de la pêche locale en 2020, Pleine Mer continue de réaliser des publications sur ses réseaux sociaux lorsqu'un pêcheur s'ajoute sur la carte. Cela permet d'informer les collègues du pêcheur de l'existence de l'outil et de faire connaître la vente directe du pêcheur en question en donnant un coup de pouce à son entreprise via la force des réseaux sociaux de l'association.



◆ Pleine Mer a eu la chance de passer une deuxième fois en direct au journal télévisé de France 2

« Valérie Heurtel a à nouveau évoqué le travail de l'association dans sa chronique « une idée pour la France » du Lundi 21 Novembre 2022. »

Portraits de pêcheurs

Alexandre, membre de Pleine Mer spécialisé dans le montage vidéo réalise actuellement des portraits de pêcheurs en embarquant avec eux pour une marée. Ces portraits sont en cours de réalisation et seront publiés en 2023.

Pleine Mer est à nouveau dans le Journal Télévisé de France 2 !

Comme expliqué ci-dessus, Pleine Mer a eu la chance de passer une deuxième fois en direct au journal télévisé de France 2. En effet, Valérie Heurtel a à nouveau évoqué le travail de l'association dans sa chronique « une idée pour la France » du Lundi 21 Novembre 2022. Suite à cette chronique, le site de l'association a enregistré 50 000 vues au mois de Novembre 2022 ce qui est extrêmement important pour notre association : nous avons touché un nouveau public qui ne connaissais pas encore la carte de la vente directe !

Un communiqué de presse article dans Reporterre pour les fêtes de fin d'année !

Comme chaque année pleine mer publie son traditionnel communiqué de presse pour les fêtes de fin d'année. L'objectif et d'informer le grand public sur les problèmes environnementaux que pose le saumon d'élevage par exemple. En effet espèce est très largement consommée au moment des fêtes de fin d'année, généralement sous forme de saumon fumé. Malheureusement les impacts environnementaux de l'aquaculture industrielle de saumon sont dramatiques. Pleine mer propose donc une excellente alternative pour les habitants du littoral : s'approvisionner en produits de la mer locaux en direct des pêcheurs artisans grâce à la carte de la vente directe. Comme l'année dernière le journal Reporterre a interviewé le coordinateur de Pleine Mer afin de produire un article sur la consommation de produits de la mer durables pour les fêtes de fin d'année.

Des bénévoles pour soutenir la communication de Pleine Mer

Depuis le mois d'octobre 2022, Pleine Mer a lancé un programme de bénévolat. Certains de nos adhérents s'investissent désormais dans la communication de l'association. Ce soutien bénévole permet d'améliorer la communication de l'association en particulier sur les réseaux sociaux : les bénévoles réalisent par exemple des publications pour l'association, qui s'ajoutent au travail de communication réalisé par le coordinateur de Pleine Mer. Nous remercions particulièrement Margaux Friocourt pour le travail d'animation des pages Facebook et Instagram de l'association qu'elle réalise bénévolement plusieurs fois par semaine. Si vous souhaitez vous investir bénévolement pour Pleine Mer n'hésitez pas à nous contacter : association_pleine_mer@riseup.net.

09. Les résultats : un projet qui fait diminuer la surpêche !



◆ Figure 20 : lutter contre la surpêche grâce à la vente directe ? Ça fonctionne !

Les résultats du projet sont d'ores et déjà visibles pour les pêcheurs. En effet ceux-ci sont nombreux à nous expliquer la chose suivante : depuis qu'ils ont commencé la vente directe ils pêchent moins. Tout d'abord, un pêcheur qui vend son poisson en direct gagne en résilience car il connait à l'avance le prix auquel il va vendre son poisson, ce qui lui permet d'organiser sa pêche dans une logique de qualité et non dans une logique de volume.

De plus, un pêcheur qui pratique la vente directe doit prendre beaucoup de temps pour organiser la valorisation de son poisson, temps pendant lequel il n'est pas en mer. Un pêcheur qui travaille en direct doit aussi améliorer la qualité de son poisson afin de satisfaire les exigences du consommateur qui aime se renseigner sur les techniques de pêche employées par le pêcheur. Ces différents éléments permettent de lutter efficacement contre la surpêche grâce au projet « pêche locale ».

Pleine Mer a une très bonne connaissance qualitative de la pêche en France grâce à son réseau de pêcheurs. En effet, la carte n'est pas simplement une carte mais un véritable réseau qui rassemble plusieurs centaines de professionnels de la pêche artisanale. Nous pouvons donc être sûrs que notre projet a un véritable impact puisque c'est le retour que nous font les pêcheurs, qui sont chaque jour au contact des océans.

Cependant nous souhaiterions lancer une véritable étude d'impact afin d'évaluer précisément les résultats de notre projet en matière de lutte contre la surpêche. Nous souhaiterions lancer cette étude dès 2023 afin de nourrir notre stratégie de plaidoyer, mais nous n'avons pas actuellement les financements pour développer cette étude. Si ce sujet vous intéresse et que vous souhaitez permettre à cette étude d'impact de voir le jour, nous vous encourageons vivement à nous contacter.

10. **Développement en Europe**

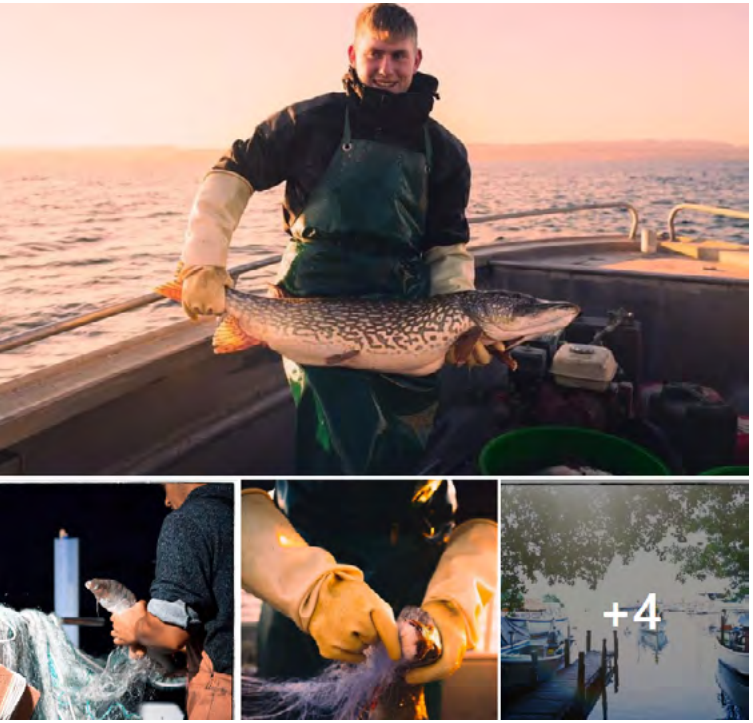


◆ Figure 21 : le projet «pêche locale» en Espagne ? C'est pour bientôt !

Depuis plusieurs années, les pêcheurs artisans européens observent avec attention le travail de Pleine Mer et diverses associations de pêcheurs ont décidé de nous contacter. En effet, les pêcheurs de divers pays européens (Espagne, Irlande, Portugal, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Italie) ont trouvé notre outil très intéressant et souhaiteraient pouvoir utiliser une application similaire pour valoriser leurs produits de la mer en vente directe. En effet, le problème de la surpêche ne touche pas uniquement la France, c'est malheureusement un problème chronique qui impacte toutes les mers européennes. Les pêcheurs artisans le savent puisqu'ils sont eux aussi menacés par ce problème environnemental majeur.

Ainsi, ils sont nombreux à vouloir répliquer le projet « pêche locale » dans leur pays afin de pouvoir lutter contre la surpêche en encourageant la vente directe. Pleine Mer et CoopCircuits ont choisi de travailler uniquement

« Nous souhaitons absolument développer l'internationalisation du projet de Pleine Mer en travaillant avec les associations de pêcheurs européennes et toutes les associations de pêcheurs qui le souhaitent afin de développer cet outil dans un maximum de contextes. »



◆ Figure 22 : ces publications ont permis de sensibiliser la communauté de Pleine Mer à la pêche locale dans différents pays européens

en Open Source : la carte de la pêche locale est donc libre de droits ce qui permet de répliquer le projet de manière simple. Nous souhaitons absolument développer l'internationalisation du projet de Pleine Mer en travaillant avec les associations de pêcheurs européennes et toutes les associations de pêcheurs qui le souhaitent afin de développer cet outil dans un maximum de contextes. Pour cela, nous travaillons actuellement avec la plateforme LIFE (Low Impact Fishers of Europe) qui est de la plateforme des associations de pêcheurs artisans européens et qui possède donc le réseau adapté pour démultiplier les impacts du projet « pêche locale ».

Dans le cadre du projet européen auquel nous avons participé avec URGENCI, TNI et Local Catch, nous avons eu l'opportunité de publier diverses publications sur les réseaux sociaux, en lien avec la pêche locale dans différents pays européens. Ces publications sont relativement brèves mais elles permettent néanmoins de comprendre le contexte de la pêche dans différents pays européens. Ce travail nous a surtout permis de prendre contact avec diverses associations de pêcheurs artisans européens, dont en particulier la plateforme LIFE, afin de développer la carte de la pêche locale dans un maximum de pays différents !

Voici les publications relatives à sur la pêche locale en Europe : en Belgique, au Royaume-Uni, en Suisse, en Italie, en Turquie, en Irlande et en Espagne. Pleine Mer travaille déjà avec les pêcheurs espagnols pour encourager la vente directe sur le littoral de la péninsule ibérique. En 2022, nous avons traduit la carte de la vente directe en langue espagnole : la carte et l'interface administrateur sont désormais disponibles en espagnol. Nous travaillons actuellement avec différentes associations de pêcheurs artisans espagnols pour inscrire les pêcheurs artisans sur la nouvelle carte. L'objectif est de réaliser un travail similaire dans tous les pays européens où les pêcheurs artisans pratiquent la vente directe. Il sera ensuite possible de rassembler toutes les cartes sur un même site internet, créant ainsi un véritable réseau européen de la pêche locale. Nous avons besoin de financement pour mener à bien ce projet.

« Aujourd'hui, la carte de la pêche locale et le site de Pleine Mer sont hébergés sur 2 sites internet différents. Nous travaillons actuellement avec les développeurs de CoopCircuits afin de fusionner les deux sites internet. »

11. Les prochaines étapes du projet pêche locale

XII Un nouveau site internet pour Pleine Mer

Aujourd'hui, la carte de la pêche locale et le site de Pleine Mer sont hébergés sur 2 sites internet différents. Nous travaillons actuellement avec les développeurs de CoopCircuits afin de fusionner les deux sites internet. Nous profitons de ce travail pour développer un nouveau logo et une nouvelle charte graphique. Ce travail a déjà commencé et le nouveau site internet de Pleine Mer sera disponible en ligne au premier trimestre 2023.

◆ Figure 23 : le nouveau logo de Pleine Mer

XIII Comment cuisiner la pêche locale ?

Une série de podcasts sur la pêche locale

Pleine Mer publie régulièrement des contenus sur son site internet pour informer les pêcheurs et les consommateurs sur la pêche durable et la vente directe. Cependant, il nous paraitrait très intéressant de diversifier les contenus proposés aux consommateurs de produits de la mer, ce pourquoi nous envisageons de lancer une série de podcasts relatifs à la pêche durable et à la vente directe. Nous souhaiterions lancer cette série de podcast dès l'année 2023 et nous sommes actuellement en recherche de financement pour pouvoir commencer à développer ce nouveau mode de communication.

Rubrique « cuisiner la pêche locale » avec Hugo Vezirian, chef cuisinier

Des années que nous souhaitions mettre cela en place, c'est désormais chose faite ! Vous pouvez maintenant trouver sur notre site des recettes faciles pour apprendre à cuisiner la pêche locale. Ce projet s'est mis en place depuis le mois d'octobre 2022 grâce au travail bénévole d'Hugo Vezirian, chef cuisinier à Bayonne, qui propose chaque

« beaucoup souhaiteraient consommer du poisson local en direct des pêcheurs, mais ils ne savent pas quoi faire d'un poisson entier ou d'un coquillage frais ! Plus d'excuse désormais, grâce à la rubrique « cuisiner la pêche locale ». »



◆ Figure 24 : une recette de seiche crue en tagliatelles proposée par Hugo Vezirian

semaine une recette pour cuisiner la pêche locale facilement : seiche crue en tagliatelles, barbue aux câpres et au beurre de câpres, poêlée de Saint-Jacques aux champignons, poutargue de mulet … Il y en a pour tous les goûts et tous les produits de la mer utilisés pour faire ces recettes sont achetés en direct des pêcheurs locaux ! Ces recettes sont disponibles sur notre site internet, elles sont diffusées via notre newsletter et sur les réseaux sociaux de l'association. Et c'est un véritable succès : chaque recette enregistre plus de 3000 visites ! Cette nouvelle rubrique nous permet aussi de diffuser des conseils : comment bien choisir son poisson sur l'étal, quel matériel utiliser pour le cuisiner, etc.

Nous avons pour projet d'étendre cette rubrique en proposant des collaborations à des adhérents de Pleine Mer, des pêcheurs, des consommateurs, des chefs cuisiniers, pour que chacun puisse proposer des recettes faciles pour cuisiner la pêche locale sur le site de Pleine Mer. Et pourquoi pas un jour publier un livre de cuisine intitulé « les recettes de la pêche locale » ?

Le développement de ce projet est dû à en retour très fréquent des jeunes consommateurs de poissons : beaucoup souhaiteraient consommer du poisson local en direct des pêcheurs, mais ils ne savent pas quoi faire d'un poisson entier ou d'un coquillage frais ! Plus d'excuse désormais, grâce à la rubrique « cuisiner la pêche locale ».

Collaborations avec d'autres chefs cuisiniers et dégustations sur les quais

Nous souhaitons développer une collaboration régulière avec divers chefs cuisiniers afin de proposer des recettes simples pour cuisiner la pêche locale via la rubrique « cuisiner la pêche locale » mais aussi pour mettre en place des animations et des dégustations dans les ports français.

Grâce au projet « pêche locale », Pleine Mer a d'ores et déjà constitué un petit réseau de chefs cuisiniers engagés pour une pêche durable. Nous souhaiterions désormais mettre ce réseau en action dès le printemps 2023, afin de développer des actions de mise en valeur de la pêche locale grâce à des chefs cuisiniers.

Afin de sensibiliser les habitants du littoral, nous souhaiterions organiser des dégustations de poisson frais sur les quais pendant la période estivale.



◆ Bientôt des dégustations de Coquilles Saint-Jacques sur les quais ?

Certaines personnes vivent sur un port de pêche mais ne savent pas qu'il est possible d'acheter du poisson en vente directe. Afin de sensibiliser les habitants du littoral, nous souhaiterions organiser des dégustations de poisson frais sur les quais pendant la période estivale. Cette action permettrait d'informer les touristes et les habitants de l'existence d'un point de vente directe. Nous pourrions par exemple valoriser directement le poisson des pêcheurs et proposer des recettes originales faciles, grâce à une prestation journalière de chefs cuisiniers. Nous souhaitons démarrer cette action de valorisation de la pêche locale dès 2023 et nous avons besoin de financement pour y arriver.

Cours de cuisine

Bien souvent le public jeune n'achète pas de poissons en direct non pas parce qu'il ne souhaite pas acheter de poissons en direct des pêcheurs mais simplement car il est difficile pour les jeunes de cuisiner le poisson entier. En effet, cuisiner un poisson entier nécessite certaines compétences, par exemple mettre le poisson en filets, ou simplement connaître des recettes adaptées pour le préparer.

Cette problématique est un frein important au projet « pêche locale » mais nous pouvons travailler à la résolution de ce problème : il suffirait d'apprendre aux jeunes à cuisiner du poisson entier pour leur permettre d'acheter du poisson en direct des pêcheurs et de savoir quoi en faire. Et pour réaliser un travail de fond, la rubrique « cuisiner la pêche locale » est une première étape, mais elle ne sera pas suffisante !

Pleine Mer souhaite donc lancer une série de cours de cuisine avec des chefs pédagogues qui connaissent bien les spécificités des produits de la pêche locale. L'objectif de ces cours est d'apprendre à cuisiner du poisson entier. Un des gros avantages des cours de cuisine est la possibilité d'autofinancement : Pleine Mer demandera une participation à chaque élève, ce qui permettra de de financer le cours et la prestation du chef cuisinier.

Nous envisageons aussi de travailler avec d'autres associations comme « Au goût du jour » où « Les enfants cui-

sinent » afin de mutualiser nos compétences en développant une série de cours pour apprendre à tous les publics à cuisiner facilement les produits de la pêche locale achetés en direct du pêcheur. Ces cours permettront aussi de sensibiliser divers publics aux questions de pêche durable, de biodiversité marine ou de pêche industrielle.



◆ Pleine Mer souhaite améliorer l'approvisionnement des cantines en poisson local

XIV Approvisionnement des restaurants et de la restauration collective

Bien souvent la restauration collective s'approvisionne malheureusement avec du poisson issu d'une pêche industrielle. Nous souhaiterions remédier à ce problème en améliorant les approvisionnements de la restauration collective, pour lui permettre de relocaliser son approvisionnement. En effet il est tout à fait possible de proposer aux enfants et aux adultes du poisson local dans les cantines de la restauration collective. Pour cela il sera nécessaire de travailler avec l'ensemble de la filière, en effet un pêcheur artisan ne peut pas toujours fournir à lui seul les volumes nécessaires pour le bon fonctionnement de la restauration collective.

Il sera donc indispensable de travailler avec un mareyeur afin de récolter les volumes nécessaires à l'approvisionnement, mais aussi afin de mettre le poisson en filet. En effet les chefs de la restauration collective ne sont pas toujours en capacité de pouvoir transformer facilement le poisson, une première transformation devra avoir lieu avant l'approvisionnement. Ce type de projet a déjà été mis en place dans certaines cantines, en particulier en Bretagne mais il reste beaucoup à faire et nous sommes en recherche de financement pour développer un projet sur l'approvisionnement de la restauration collective en poisson local.

Il y a aussi beaucoup de travail dans le secteur de la restauration individuelle. En effet de nombreux chefs ont commencé à travailler avec les producteurs et à s'approvisionner d'une manière équitable et respectueuse de l'environnement. Cependant, ces développements sont extrêmement inégaux

> *« Il est tout à fait possible de proposer aux enfants et aux adultes du poisson local dans les cantines de la restauration collective. »*

et il est indispensable que Pleine Mer travaille avec les chefs cuisiniers pour améliorer l'approvisionnement des restaurants en poisson local, en particulier sur le littoral. Nous sommes actuellement en recherche de fonds pour pouvoir développer ce projet.



◆ Le travail de communication est indispensable pour lutter contre la surpêche

XV Communication sur les réseaux sociaux et dans les médias

Pour que la carte de la pêche locale ait véritablement un effet sur la surpêche chronique qui touche les mers européennes, il est indispensable de continuer à développer une solide stratégie de communication. En effet, un outil tel que la carte de la pêche locale est absolument inutile s'il compte peu d'utilisateurs. Nous avons aujourd'hui plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs, et nous pourrions encore élargir ce spectre afin de toucher tous les consommateurs potentiels sur le littoral. Pour cela nous allons continuer à mettre en place une stratégie de communication efficace dans les médias, sur les réseaux sociaux, mais aussi auprès des offices du tourisme et des collectivités locales et territoriales. En effet les offices et les collectivités via leur site internet mais aussi via la documentation qu'ils peuvent distribuer, constituent un relais local indispensable à notre action. Nous avons don développé un partenariat avec l'association ECTI, afin de créer un annuaire des offices du tourisme et des collectivités du littoral français, pour pouvoir les contacter facilement. Nous pourrons ensuite les contacter par mail et par téléphone afin qu'elles diffusent les résultats du projet pêche locale via des flyers et sur leur site internet.

« Pour que la carte de la pêche locale ait véritablement un effet sur la surpêche chronique qui touche les mers européennes, il est indispensable de continuer à développer une solide stratégie de communication. »



◆ Le port de Santoña en Espagne

XVI Développement de l'outil à l'international et au niveau européen

Par suite de la publication de la carte de la pêche locale, et du fait du grand nombre de retours médias que cette publication a occasionné, des associations de pêcheurs artisans nous ont contacté. En effet les pêcheurs artisan d'autres pays souhaitent développer un outil similaire afin de valoriser la pêche locale et de lutter contre la surpêche qui touche l'ensemble des mers européennes.

Heureusement nous avons travaillé avec CoopCircuitss afin de produire un outil totalement Open Source ce qui signifie qu'il peut être transféré à d'autres associations et que le code peut être amélioré sans que ces structures n'aient à payer de droits. Cet aspect « libre de droits » tient beaucoup à cœur à Pleine Mer. Grâce à cela, nous pouvons travailler avec les associations européennes qui le souhaitent afin d'élargir notre spectre d'action et de lutter efficacement contre la surpêche. Nous travaillons d'ores et déjà avec la plateforme LIFE qui rassemble une grande diversité d'associations de pêcheur artisans à travers l'Europe. Le réseau de cette association nous permettra de diffuser l'outil de la pêche locale dans de nombreux pays européens.

Nous avons déjà commencé ce travail en Espagne et en Turquie, des cartes de la pêche local existent désormais en Espagnol et en Turque, et il nous faut désormais ajouter des pêcheurs sur ces cartes, grâce à l'aide des associations de pêcheurs turques et espagnoles avec lesquelles nous travaillons.

« En effet les pêcheurs artisan d'autres pays souhaitent développer un outil similaire afin de valoriser la pêche locale et de lutter contre la surpêche qui touche l'ensemble des mers européennes. »

02.
Le projet «Mer de Lien»



02. LE PROJET «MER DE LIEN»

« comment améliorer la transmission entre le pêcheur retraité et le jeune pêcheur tout en évitant l'accaparement des quotas de pêche par les entreprises de pêche industrielle ? »

Pleine Mer est actuellement en plein lancement d'un nouveau projet : « Mer de Lien ». Ce projet a pour objectif de répondre à la problématique suivante : **« comment améliorer la transmission entre le pêcheur retraité et le jeune pêcheur tout en évitant l'accaparement des quotas de pêche par les entreprises de pêche industrielle ? »**

En effet, en France un quota est alloué directement à un bateau, ce qui permet aux industriels de racheter des bateaux de pêche afin d'obtenir plus de quotas. Ce système de répartition des quotas qui associe un quota à un bateau permet en réalité un rachat de quota, voir une spéculation, ce qui est extrêmement problématique.

Le système de répartition des quotas de pêche français réside aussi sur un autre principe : la clé de répartition des quotas est basée sur la méthode des antériorités de capture. Ce principe de répartition se réfère à des années de référence. Si le bateau a bien pêché une



◆ Figure 25 : les pêcheurs artisans ont récemment fait condamner l'Etat français en justice pour sa répartition des quotas de thon rouge. A gauche sur l'image, Benoît Guérin, qui travaillera sur le projet «Mer de Lien». (Crédits photo : Hélène Scheffer)

> *« Pleine Mer souhaite remédier à tous ces problèmes grâce au projet « Mer de Lien » qui s'inspire de la foncière Terre de Liens. »*

certaine espèce pendant ces années de référence, alors il aura beaucoup de quota pour cette espèce. Au contraire, si le bateau a mal pêché pendant les années de référence alors il obtiendra moins de quota.

Grâce à ce système, les pêcheurs industriels accaparent toujours plus de quotas pendant que les pêcheurs artisans obtiennent de moins en moins de quotas de pêche. Ce problème s'illustre parfaitement sur une espèce emblématique : le thon rouge, dont les quotas sont accaparés à plus de 90% par les industriels de la pêche. Si bien que les pêcheurs artisans ont décidé d'attaquer l'État en justice pour injuste répartition des quotas de thon rouge. Les pêcheurs artisans ont même gagné le procès, mais l'État a malheureusement fait appel de cette condamnation, qui remet en cause l'ensemble du système de répartition des quotas de pêche en France.

Au-delà de l'importance d'une action légale qui prendra des années avant de porter ses fruits, il reste nécessaire de permettre aux jeunes pêcheurs de s'installer dans le système actuel, d'autant que ce système engendre un vieillissement de la flotte. En effet, puisque les quotas sont attribués à des bateaux qui sont déjà dans la flotte, il est donc très difficile de faire construire un bateau neuf et d'obtenir des quotas pour ce bateau. La flotte de France métropolitaine a aujourd'hui une moyenne d'âge de 28 ans c'est-à-dire qu'un un jeune pêcheur achète généralement un bateau construit dans les années 90, ce qui pose évidemment un problème de sécurité en mer, à cause d'un outil de travail inadapté à l'évolution du métier.

Pleine Mer souhaite remédier à tous ces problèmes grâce au projet « Mer de Lien » qui s'inspire de la foncière Terre de Liens. Cette structure permet à des jeunes agriculteurs durables de s'installer, puisque la foncière rachète des terres grâce à un financement participatif citoyen. Ce projet met donc un frein aux industriels de l'agriculture, qui ne peuvent plus accaparer l'ensemble des moyens à produire. Nous souhaitons faire exactement la même chose, mais avec des bateaux de pêche, pour installer des jeunes pêcheurs durables

« En juin 2022 nous avons appris avec joie que la Fondation Carasso avait décidé de nous financer sur ce projet et nous avons donc pu lancer une étude préalable pour évaluer tous les éléments nécessaires à la mise en place du projet. »

tout en empêchant les industriels de la pêche d'accaparer les quotas.
La première étape de ce projet a été réalisée lors d'un stage, lors duquel Manon Plouchart, élève de Master 2 à l'école d'Agronomie de Montpellier a réalisé l'étude suivante : « Quelles sont les étapes du parcours d'installation d'un jeune pêcheur, et les conséquences en termes de transmission des entreprises de pêche ».
Cette étude illustre l'urgence de construire une structure juridique capable d'acheter les bateaux et d'y installer des jeunes pêcheurs grâce à un financement reposant sur de l'épargne citoyenne. L'objectif principal du projet «Mer de Lien» sera donc de permettre l'installation de jeunes pêcheurs durables, qui devront faire face aux nouveaux défis de la filière pêche : changement climatique et effondrement de la biodiversité. Cette étude était une première étape et nous a permis de comprendre parfaitement le parcours du combattant auquel doit faire face chaque pêcheur qui souhaite s'installer. Comprendre ce parcours est indispensable pour être en mesure de soutenir les pêcheurs artisans pendant toute la durée de leur parcours d'installation.
Nous avons ensuite participé à divers appels à projet, afin de rechercher des fonds pour financer le lancement de ce projet. En juin 2022 nous avons appris avec joie que la Fondation Carasso avait décidé de nous financer sur ce projet et nous avons donc pu lancer une étude préalable pour évaluer tous les éléments nécessaires à la mise en place du projet. En effet, nous devons être sûres de la structure juridique et légale que nous choisissons pour acheter les bateaux de pêche.

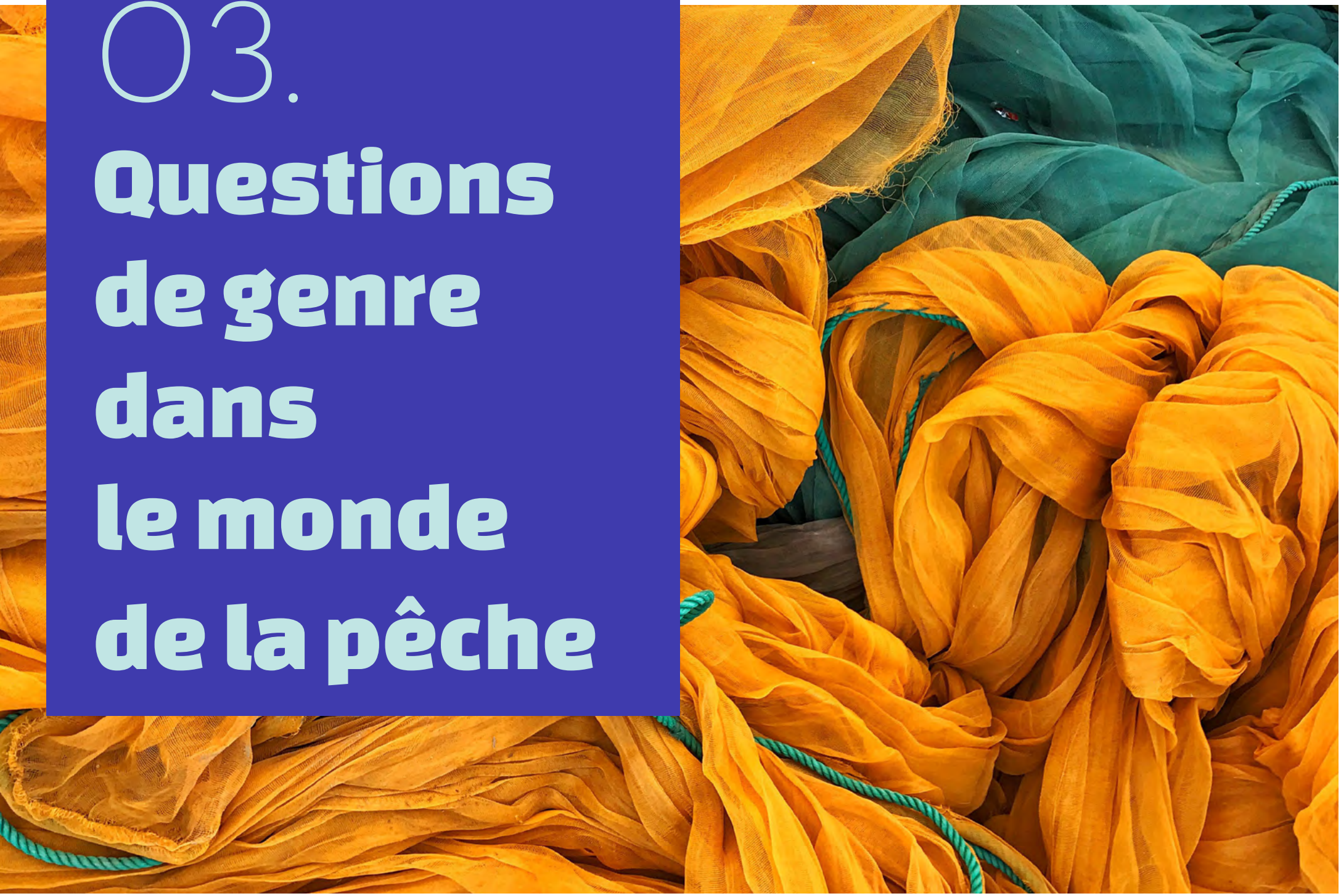
Carasso
Daniel & Nina

◆ Figure 26 : la fondation Carasso soutien Pleine Mer sur le projet « pêche locale » mais aussi sur le projet « Mer de Lien »

Benoît Guérin, consultant en gestion des pêches, travaille actuellement sur cette étude préalable, dont les résultats seront disponibles en février 2023. Nous pourrons ensuite passer dans la phase de développement de la structure qui portera le projet « Mer de Lien ». En effet, deux possibilités sont envisageables : soit Pleine Mer porte pleinement le projet et agit comme tiers de confiance entre les financeurs citoyens et les pêcheurs artisans en installation ; soit il est nécessaire de créer une structure indépendante pour récolter les fonds et financer l'achat des navires de pêche. L'étude permettra de déterminer la solution la plus adaptée.
Une fois cette problématique résolue, nous pourrons ensuite acheter un premier bateau et installer un jeune pêcheur artisan. Nous évaluerons ensuite la réussite de cette première installation. Si le projet fonctionne correctement, nous pourrons alors continuer à acheter d'autres navires de pêche et lancer l'installation d'autres pêcheurs artisans.
En parallèle du lancement de ces nouvelles installations, nous réaliserons aussi un travail de plaidoyer afin d'informer les dirigeants politiques, les citoyens et les pêcheurs sur la problématique de la répartition des quotas en France. En effet le projet « Mer de Lien » ne va pas résoudre à lui tout seul le problème de la concentration des quotas. Il est donc indispensable de travailler avec le législateur pour faire évoluer les lois qui gouvernent la répartition des quotas de pêche. L'objectif de ce travail de plaidoyer sera le suivant : une juste répartition des quotas, et un processus de répartition transparent, en faveur de la petite pêche artisanale, comme le stipule l'article 17 de la Politique Commune des Pêches.
Le profil de Benoît Guérin nous a paru tout à fait adapté à ce projet. En effet, Benoît a travaillé dans le secteur des ONGs, mais aussi au sein des institutions de la pêche française et européenne, et il est lui-même marin-pêcheur en parallèle de son travail de consultant pour diverses associations et structures. Benoît a donc le profil parfait pour réaliser l'étude qui déterminera la suite du projet « Mer de Lien ».
Nous avons peu communiqué sur le projet pour l'instant, mais le journal Le Marin nous a gratifié d'un bel article à propos du projet « Mer de Lien ».

03.

Questions de genre dans le monde de la pêche



03. QUESTIONS DE GENRE DANS LE MONDE DE LA PÊCHE

1. Un calendrier pour visibiliser le rôle des femmes

En 2022, Pleine Mer a publié un calendrier qui met à l'honneur les femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche : bien que la pêche soit considérée comme un milieu masculin, de plus en plus de femmes embarquent sur les bateaux de pêche, et nombreuses sont celles qui ont d'autres rôles dans les entreprises de pêche : vente directe, comptabilité, etc.

Cependant le rôle des femmes dans la pêche bien qu'indispensable est trop souvent invisibilisé. La publication de ce calendrier faisait écho à la promesse que nous avions faite sur nos réseaux sociaux, le 8 mars 2021, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Nous avons donc décidé de publier ce calendrier



◆ Figure 27 : Florence, marin-pêcheur à Royan et membre de Pleine Mer, faisait partie du calendrier des femmes dans la pêche, aux côtés de douze autres collègues

des femmes dans la pêche artisanale afin de visite leur rôle indispensable dans la vente direct dans les entreprises de pêche et plus généralement dans toute la filière pêche.
Pleine Mer a vendu plus de 130 calendriers, récoltant ainsi un peu plus d'un millier d'euros. Cette somme a permis de financer le travail mené sur le genre en 2022 et en particulier l'étude réalisée avec nos collègues du Transnational Institute.

2. Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars 2022

Le 8 mars 2022, Pleine Mer a rappelé sur son site et sur ses réseaux sociaux le rôle crucial des femmes dans la filière pêche, un rôle trop souvent invisibilisé. En effet, qu'elles soient en mer ou à terre, les femmes se battent pour arracher plus de justice, plus de reconnaissance, et de meilleurs droits, dans un secteur fortement inégalitaire. Ce post fut l'occasion de rappeler la promesse de Pleine Mer du 8 mars de l'année précédente. Afin de répondre à cette promesse, Pleine Mer a cette année rendu hommage au travail de ces femmes dans la filière pêche, en publiant un calendrier 2022 des femmes dans la pêche artisanale.
A cette occasion, nous avons aussi publié sur le site de Pleine Mer un article rédigé avec les membres du collectif Balance ta voile. Cet article a pour objectif de dénoncer les violences et le sexisme en mer. Les autrices proposent aussi ce Guide Anti-Violences du/de la Marin·e, à avoir à bord ou dans les centres de pratique !



◆ Figure 28 : quelques femmes pêcheuses ont été reçues par la ministre Annick Girardin

« Grâce au relais apporté par Pleine Mer, la lettre ouverte s'est rapidement retrouvée dans les médias, comme en atteste cet article paru dans Ouest France. »

3. Publication d'une lettre ouverte

Afin d'améliorer son image auprès des pêcheurs et particulièrement des femmes du monde de la pêche, le président Emmanuel Macron et sa ministre de la Pêche Annick Girardin ont décidé de créer une association de femmes dans la pêche. Lors d'une première réunion qui avait lieu au sein du cabinet de la ministre, plusieurs femmes dont certaines membres de Pleine Mer ont été invitées afin d'évoquer cette future association. Lors de cette réunion, des moyens leur ont été promis pour développer cette association, par exemple des financements conséquents qui permettraient de financer les activités de l'association. Le gouvernement a largement communiqué à propos de cette réunion, afin de polir son image au milieu de la crise du carburant et du Brexit.

Quelques mois plus tard, les femmes qui étaient présentes lors de cette réunion ont décidé de publier une lettre ouverte dénonçant l'attitude de la ministre et du président : les moyens qui leur avaient été promis lors de la réunion ne leur avaient toujours pas été fourni, après plusieurs mois d'attente. Elles nous ont donc demandé de publier cette lettre ouverte sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

Grâce au relais apporté par Pleine Mer, la lettre ouverte s'est rapidement retrouvée dans les médias, comme en atteste cet article paru dans Ouest France. À la suite de ce «bad buzz », les fonds promis ont été débloqués par la ministre et les femmes pêcheuses ont pu commencer à développer des actions en faveur des femmes dans la filière pêche. Pleine Mer souhaite continuer à travailler avec ses membres qui pour certaines font aussi partie de cette association, pour que les activités proposées répondent véritablement au besoin des femmes rencontrées par Pleine Mer sur le terrain.



◆ Pleine Mer souhaite visibiliser les inégalités de genre dans le secteur de la pêche.
Crédit photos : Jullie Bourges

4. Recherche et publication : Rendre visible les dynamiques de genre dans la pêche en France

La pêche fait partie des secteurs les plus difficiles et dangereux d'Europe. Bien que ce secteur demeure un pilier central du système alimentaire européen, les relations de travail y sont toujours incroyablement marquées par les inégalités et le sexisme. Nous avons donc décidé de travailler avec nos collègues du Transnational Institute afin de produire une étude relative aux questions de genre dans la pêche.

« La capture du poisson en mer a toujours été masculinisée, tandis que les tâches souvent non rétribuées de comptabilité, de ramendage, de vente et les tâches domestiques et familiales à terre sont attribuées aux femmes. »

La capture du poisson en mer a toujours été masculinisée, tandis que les tâches souvent non rétribuées de comptabilité, de ramendage, de vente et les tâches domestiques et familiales à terre sont attribuées aux femmes. La masculinisation du travail en mer a été amplifiée avec l'industrialisation de la flotte de pêche, qui a également rendu difficile la survie des pêcheurs artisanaux. Le secteur connaît actuellement des problèmes de recrutement. De moins en moins de personnes veulent travailler dans la pêche. Face à la non-formalisation de l'emploi des femmes, des tentatives ont été menées pour rendre visibles les pêcheuses et un appel a été lancé parmi les personnes interrogées dans le cadre de notre enquête pour sensibiliser au fait que les femmes représentent une source potentielle d'énergie nouvelle et de main-d'œuvre dans le secteur.

Dans un premier temps, nous décrivons les relations hommes-femmes et l'invisibilisation du travail des femmes dans la pêche en Europe. Ensuite, nous proposons un bref un retour sur les luttes menées par les femmes pour une plus grande égalité des droits dans ce secteur et aborderons les principales difficultés auxquelles elles font encore face aujourd'hui. Enfin, nous



◆ Figure 29 : «Rendre visible les dynamiques de genre dans la pêche en France», une étude publiée par Pleine Mer et le Transnational Institute

opérons un zoom sur les dynamiques de genre dans la pêche en France, en examinant la façon dont elles s'entrecroisent avec les préoccupations écologiques et les différents modèles de pêche, afin de montrer qu'il ne suffirait pas d'employer davantage de femmes pour résoudre les profonds problèmes sociaux et écologiques que rencontre le secteur.

Ce travail est basé sur des données empiriques recueillies par Pleine Mer, pendant trois ans de travail de terrain auprès de pêcheurs français au sein du projet pêche locale. Trois entretiens semi-structurés ont également été menés de façon approfondie auprès de femmes qui travaillent dans la pêche, ainsi qu'une enquête sur la façon dont sont perçues les dynamiques de genre dans le secteur, à laquelle ont répondu 16 femmes et 16 hommes qui travaillent dans le secteur ou dans des industries étroitement liées.

Les principaux éléments mis en évidence dans ce rapport sont :

- *Le travail sur les bateaux de pêche a été masculinisé et le travail de pêche à terre, féminisé.*
 La majorité des femmes travaillent à terre, couvrant un vaste éventail de tâches productives et reproductives, mais un certain nombre de femmes travaillent sur les bateaux, malgré les nombreux obstacles.



◆ Figure 30 : «Le travail sur les bateaux de pêche a été masculinisé et le travail de pêche à terre, féminisé»



◆ Les femmes ont un rôle central dans la commercialisation du poisson

- *Depuis longtemps, les femmes s'organisent au niveau collectif dans le secteur de la pêche en Europe en vue d'améliorer les conditions de travail et le bien-être des familles de pêcheurs. Les difficultés auxquelles les femmes font face aujourd'hui sont le prolongement d'une lutte qui a essuyé des victoires et des échecs au fil des décennies, mais ne sont en aucun cas nouvelles.*

Si on examine l'histoire des luttes et que l'on fait le bilan de la situation actuelle, trois domaines de travail prioritaires émergent :

- *La reconnaissance juridique et la représentation restent partielles pour de nombreuses femmes, d'où la nécessité de continuer à faire pression pour améliorer la réglementation du travail dans la pêche afin de venir à bout du sexisme.*
- *Le modèle de pêche dominant, masculinisé et industrialisé, fait du travail sur les bateaux un environnement hostile pour beaucoup de femmes. Il est nécessaire de modifier les normes de genre et les mentalités et de développer des infrastructures plus inclusives à bord des bateaux.*
- *Si nous admettons l'importance politique de la vente directe, nous devons également reconnaître le rôle central des femmes dans la commercialisation du poisson à travers l'Europe aujourd'hui. Elles détiennent un pouvoir stratégique et ont une idée précise des changements qui doivent être entrepris dans le secteur de la pêche. Mais pour leur permettre d'apporter ces changements dans le secteur, une plus grande attention et un plus grand soutien doivent leur être portés pour alléger les nombreux fardeaux qu'elles supportent au quotidien dans la sphère productive et reproductive.*



◆ Figure 31 : «Pêche, le rapport qui dénonce le sexisme» (Crédits photos : Le Média)

« Ce communiqué nous a aussi permis de passer en direct à la télévision, sur la chaine du Media. »

5. Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2022

Le 25 Novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, au lendemain du vote de l'assemblée nationale en faveur de la constitutionnalisation du droit à l'avortement, Pleine Mer a rappelé via un communiqué de presse la publication récente de l'étude «Rendre visible les dynamiques de genre dans la pêche en France ».
À la suite de ce communiqué, nous avons eu un article sur le sujet dans la revue Parents, avec une interview d'une membre de Pleine Mer. Cet article abordera les questions de genre dans la pêche et sera publié dans la revue du mois de mars 2023.
Ce communiqué nous a aussi permis de passer en direct à la télévision, sur la chaine du Media. Au cours d'un interview d'une quinzaine de minutes, Rémi Kenzo-Pages a posé diverses questions à Thibault Josse, coordinateur de Pleine Mer, à propos de l'étude publiée par Pleine Mer.

6. Prochaines étapes du travail sur le genre : un besoin crucial de financement !

Pour le moment, notre travail sur les questions de genre a été mené intégralement avec du bénévolat et de l'autofinancement. En effet nous avons publié le calendrier des femmes dans la pêche qui nous a permis de financer les études sur les questions de genre dans la pêche. Cependant afin d'effectuer



◆ Figure 32 : nous avons besoin de soutien pour continuer notre travail sur les questions de genre dans la pêche (crédits photos : Romuald Defoulny)

> *Nous sommes certains qu'il est nécessaire et important de mettre les questions de genre au centre du débat sur la pêche durable, et nous avons à cœur de porter ce sujet au sein de Pleine Mer.*

un profond travail de recherche-action et de plaidoyer pour améliorer les droits des femmes dans le secteur de la pêche, nous avons un besoin crucial de financement. D'autant que ce travail doit-être mené sur le long terme, ce qui nécessite une régularité des financements.
Ce sujet a énormément de succès dans la communauté de Pleine Mer :

- *L'étude a été lue plus de 12 000 fois*
- *Le communiqué de presse sur les questions de genre dans la pêche a été consulté plus de 5000 fois*
- *Dès que nous publions des contenus relatifs aux questions de genre dans la pêche, ces publications sont celles qui enregistrent le plus d'interaction*

Nous sommes certains qu'il est nécessaire et important de mettre les questions de genre au centre du débat sur la pêche durable, et nous avons à cœur de porter ce sujet au sein de Pleine Mer. Nous avons donc besoin de financement afin de poursuivre notre travail sur les questions de genre dans la pêche, et de donner à ce travail la place qu'il mérite au sein de Pleine Mer. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous soutenir sur ce sujet. Divers axes de travail sont envisageables : des groupes de parole, de la recherche, du plaidoyer, des mobilisations, des événements … Mais Pleine Mer a besoin de ressources pour réaliser ces actions … alors on compte sur vous !

04.

Senne démersale : une bataille perdue mais la lutte continue



04. SENNE DÉMERSALE : UNE BATAILLE PERDUE MAIS LA LUTTE CONTINUE

Depuis ses débuts Pleine Mer lutte contre la pêche industrielle. L'année 2022 a été une année cruciale dans la lutte contre une technique de pêche particulièrement dévastatrice : la senne démersale. Malheureusement nous avons perdu une bataille mais le combat continue !

1. Historique de la lutte contre la senne démersale

2022 a été une année cruciale dans le combat contre la senne démersale. Cependant ce combat fait rage depuis des années au sein de la filière pêche. A l'occasion de cette année de lutte collective contre la senne démersale, Pleine Mer a souhaité retracer plus de 10 ans de combat les pêcheurs artisans contre cette technique dévastatrice, via un article publié sur le site de l'association.



◆ Manifestation contre la senne démersale sur le port de Boulogne-sur-Mer

« Cette déclaration commune a permis de mettre en place de nombreux échanges entre Pleine Mer, Bloom, Greenpeace Grande-Bretagne, les pêcheurs artisans français et les pêcheurs artisans de Grande-Bretagne, afin d'envisager des stratégies de lutte collective contre la technique de la senne démersale. »

2. Déclaration commune

En septembre 2021, Pleine Mer a signé la déclaration commune de Greenpeace Grande-Bretagne et des pêcheurs artisans en anglais. Au début de l'année 2022, divers pêcheurs artisans français ainsi que l'association Bloom on rejoint cette déclaration commune. L'objectif de cette déclaration est simple : faire interdire l'usage de la senne démersale en Manche et en mer du Nord mais aussi améliorer l'efficacité des aires marines protégées en Manche et en mer du Nord.
Cette déclaration commune a permis de mettre en place de nombreux échanges entre Pleine Mer, Bloom, Greenpeace Grande-Bretagne, les pêcheurs artisans français et les pêcheurs artisans de Grande-Bretagne, afin d'envisager des stratégies de lutte collective contre la technique de la senne démersale.

3. Manifestation des pêcheurs britanniques et français contre la senne démersale

En avril 2022, les pêcheurs artisans français, les pêcheurs artisans britanniques, ainsi que les associations Greenpeace, Bloom et Pleine Mer ont organisé une manifestation collective au milieu de la Manche, afin de dénoncer l'usage massif de la senne démersale par les navires industriels néerlandais. L'objet de cette manifestation était de montrer la mobilisation commune des pêcheurs artisans français et britanniques en faveur d'un moratoire complet sur la technique de la senne démersale, malgré la médiatisation du conflit franco-britannique relatif aux accords de pêche post-Brexit.



◆ Figure 33 : les pêcheurs anglais et britanniques rassemblés symboliquement au milieu de la Manche pour dire non à la senne démersale

En plein milieu de la crise du Brexit, les organisateurs de cette manifestation ont réalisé un véritable coup de force, en rassemblant les pêcheurs artisans français et britanniques que les médias et les gouvernements ont tout fait pour désunir pendant la crise du Brexit. La position commune des pêcheurs artisans français et britanniques sur le sujet de la senne démersale a permis de faire pression sur le gouvernement français, sur le gouvernement britannique sur les dirigeants de l'Union européenne, afin de les pousser à interdire cette technique destructrice, via un moratoire sur l'usage de la senne démersale.



◆ Figure 34 : réunir les pêcheurs artisans français et britanniques, un symbole fort dans le contexte du Brexit

4. Proposition d'amendement de l'article 5 de la PCP

Quelques semaines seulement après la manifestation commune des pêcheurs artisan français et britanniques, l'espoir est venu du Parlement européen. En effet la députée européenne Caroline Roose a proposé un amendement de l'article 5 de la Politique Commune des Pêches, dans le but de faire interdire l'usage de la senne démersale en Manche. Cette proposition d'amendement a été acceptée par le Parlement européen.

Cependant ce vote du Parlement européen en faveur de l'interdiction de la Senne démersale n'était pas encore suffisant faire interdire définitivement cette technique de pêche. En effet ce genre de décision doit être ratifié par la Commission européenne et le Conseil des États membres. Malgré tout, ce vote collectif du Parlement européen en faveur de l'interdiction de la Senne démersale reste un excellent signal envoyé aux pêcheurs artisans et aux ONGs qui luttent sur le terrain depuis des années contre cette technique de pêche. Notre travail de plaidoyer est récompensé par l'action du législateur européen.

5. 98% des pêcheurs français sont en faveur d'un moratoire sur la senne démersale

A la suite de ce vote au Parlement européen, une étude a été lancée afin de mesurer l'opposition des pêcheurs français à la technique de la senne démersale. Un formulaire a donc été envoyé aux pêcheurs de Normandie et des Hauts-de-France pour leur demander leur avis sur la technique de la senne démersale.

Cette étude a permis de consulter plus de 200 pêcheurs et 98 % des pêcheurs artisans de Normandie et des Hauts-de-France interrogés ont indiqué s'opposer fermement à la technique de la senne démersale.
Des résultats sans appels donc, dont la publication a permis de faire pression sur le gouvernement français et sur la Commission européenne et le Conseil des États membres européen afin de les inciter à interdire l'usage de la senne démersale.



◆ La senne démersale reste pour le moment autorisée dans les eaux européennes

« Mais malgré le vote du Parlement européen, malgré l'opposition des pêcheurs artisans, malgré le travail des ONG environnementales comme Pleine Mer et Bloom, la senne démersale n'a pas été interdite. »

6. Malgré le travail des ONGs et des pêcheurs artisans, la senne démersale n'a pas été interdite

Afin de faire pression sur les dirigeants européens dans les médias, Pleine Mer a publié un communiqué de presse en faveur d'un moratoire sur l'usage de la senne démersale. Nous avons aussi publié un historique de la lutte des pêcheurs contre la senne démersale, afin de rappeler aux dirigeants les 10 années de lutte des pêcheurs artisans français contre le développement de cette technique destructrice.
Mais malgré le vote du Parlement européen, malgré l'opposition des pêcheurs artisans, malgré le travail des ONG environnementales comme Pleine Mer et Bloom, la senne démersale n'a pas été interdite. En particulier le gouvernement français a décidé de suivre les recommandations du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, l'instance représentatives de la pêche française connue pour être largement infiltrée par les lobbys de la pêche industrielle. Ces lobbys industriels ont donc poussé l'État français et les États membres de l'union eu-

ropéenne à voter contre l'interdiction de la senne démersale fin de pouvoir continuer à utiliser cette technique qui dévaste actuellement l'écosystème de la Manche.
Les pêcheurs artisans et les ONG ont donc perdu bataille mais la lutte continue et nous ferons interdire la technique de la senne démersale. L'espoir viendra peut-être du Royaume-Uni où le ministre de l'environnement a lancé une consultation publique à propos de la senne démersale, consultation à laquelle Pleine Mer a répondu en demandant un moratoire complet sur cette méthode de pêche. Pleine Mer a aussi participé à un webinaire organisé par l'association «Fishing into the future » pour informer les protagonistes de la pêche artisanale anglaise sur la position des pêcheurs artisans français relativement à la senne danoise.

« Tout le travail de Pleine Mer sur les questions de pêche industrielle repose sur du travail bénévole, ce qui limite grandement nos capacités d'action. »



◆ Figure 35 : en septembre 2020, les membres de Pleine Mer manifestaient contre le baptême d'un chalutier géant. Pour continuer notre travail sur la pêche industrielle, nous avons besoin de vous !

7. Le combat continue !

Bien que Pleine Mer réalise un important travail de recherche, de mobilisation et de plaidoyer afin de lutter contre les lobbys de la pêche industrielle … L'association n'a jamais été financée directement pour travailler sur les questions de pêche industrielle. En d'autres termes, tout le travail de Pleine Mer sur les questions de pêche industrielle repose sur du travail bénévole, ce qui limite grandement nos capacités d'action.
Nous souhaiterions pouvoir amplifier le travail que nous avons commencé : lutte contre les chalutiers géants, lutte contre les industriels de la pêche thonière, lutte contre la senne démersale, lutte contre l'infiltration des lobbys industriels dans les instances représentatives de la pêche française … Ce travail est d'utilité publique et nous sommes actuellement en recherche de fonds afin de pouvoir mener des projets de recherche, de plaidoyer et de mobilisation, afin que des techniques comme la senne démersale ou des bateaux comme les chalutiers géants

soient définitivement interdits au sein des eaux européennes. Si vous souhaitez financer ce travail indispensable pour la préservation de la biodiversité marine, n'hésitez pas à nous contacter.

8. D'autres actions contre les lobbys de la pêche industrielle en 2022



◆ Le chalutier géant SCOMBRUS dans le port de Concarneau

« En 2022 nous avons mis au jour une affaire malheureusement trop classique de collusion entre les institutions représentatives de la pêche française et les lobbys de la pêche industrielle. »

Bien sûr, Pleine Mer ne travaille pas uniquement sur la question de la senne démersale et nous nous intéressons à toutes les questions relatives à la pêche industrielle.

La pêche industrielle continue de s'infiltrer dans les institutions de la pêche française

En 2022 nous avons mis au jour une affaire malheureusement trop classique de collusion entre les institutions représentatives de la pêche française et les lobbys de la pêche industrielle. En effet nous avons révélé que grâce à l'aide de Sophie Leroy, Geoffroy Delhemmes se trouvait sur une liste de soutien au président actuel du comité régional des pêches de Normandie Dimitri Rogoff. Or, Geoffroy Delhemmes est l'actuel directeur de l'armement France pélagique une filiale du groupe industriel néerlandais Cornelis Vrolijk qui possède deux chalutiers géants : le SCOMBRUS et le PRINS BERNHAARD.
En d'autres termes, le président du Comité Régional des Pêches de Normandie, Dimitri Rogoff, déclare soutenir les intérêts de la pêche artisanale mais n'hésite pas à s'acoquiner avec des industriels notoires afin gagner les élections. Il nous a donc paru indispensable de révéler cette affaire aux yeux des pêcheurs et du grand public afin d'apporter un maximum de transparence au processus électoral.



◆ Figure 36 : Pleine Mer milite pour l'interdiction des chalutiers géants, véritables monstres des mers (à droite sur la photo)

« chaque année de nombreux chalutiers géants travaillent au large des côtes françaises, parfois à quelques milles de la côte, dans des zones qui devraient être protégées de ces bateaux qui peuvent pêcher jusqu'à 200 tonnes de poisson par jour. »

Malgré nos alertes, Les chalutiers géants sont toujours là !

En 2022 Pleine Mer a aussi continué son travail de veille au sujet des chalutiers géants. Nous avons participé à l'écriture d'un article dans le journal Sud-Ouest, en février. En effet, à la suite des révélations de l'association Sea Shepherd relatives aux rejets de poisson en mer d'un chalutier géant, certains journalistes ont jugé nécessaire de comprendre en profondeur les dynamiques sous-jacentes à la présence ces monstres des mers dans les eaux de la Manche et du golfe de Gascogne. Ils ont donc contacté Pleine Mer, l'association étant désormais reconnue pour son expertise sur le sujet.
Cet article repose très largement sur l'étude publiée en octobre 2021 avec nos collègues du Transnational Institute, à propos de la pêche industrielle néerlandaise. Ce travail de «relation-presse » est indispensable afin de sensibiliser le grand public au problème de la pêche industrielle et pour communiquer efficacement sur le travail de Pleine Mer.

Comme chaque année partir du mois de novembre, nous avons pu constater la présence de divers chalutiers géants en Manche : le Prins Bernhaard, le Carolien, l'Afrika mais aussi le Scombrus qui avait été baptisé à Concarneau le 25 septembre 2020. A cette occasion Pleine Mer et ses alliés avaient organisé une manifestation et une conférence de presse, afin de révéler au grand public le scandale des chalutiers géants.
En effet, le Scombrus et le Prins Bernhaard appartiennent tous deux à l'entreprise France Pélagique, filiale du groupe industriel néerlandais Cornelis Vrolijk. Cette manœuvre d'achats de bateaux en France permet à l'industrie néerlandaise de pêcher en utilisant des quotas de pêche français. Ainsi, chaque année de nombreux chalutiers géants travaillent au large des côtes françaises, parfois à quelques milles de la côte, dans des zones qui devraient être protégées de ces bateaux qui peuvent pêcher jusqu'à 200 tonnes de poisson par jour. Cette situation est intolérable et nous continuerons de la dénoncer.
A l'occasion des diverses fêtes du hareng à Étaples, à Dieppe, à Boulogne-

> *Cette situation perméabilité entre les institutions de la pêche française et les lobbys de la pêche industrielle est absolument scandaleuse. Pleine Mer continuera de dénoncer*



◆ Figure 37 : les chalutiers géants rejettent des tonnes de poisson mort à la mer, comme en atteste cette photo prise par l'ONG Sea Shepherd

sur-Mer, à Calais ou encore à Fécamp, Pleine Mer a tenu à rappeler aux pêcheurs artisan les pratiques d'accaparement de quotas de pêche auxquelles s'adonnent les multinationales qui arment des chalutiers géants. En effet, le hareng est une espèce emblématique qui a permis de nourrir les communautés côtières du Havre à Dunkerque.

Malheureusement ce poisson désormais exploité très majoritairement par les chalutiers géants que possèdent ces entreprises industrielles. Des bateaux qui peuvent pêcher 200 tonnes de poisson par jour et qui ont donc besoin de beaucoup de quotas. Les multinationales de la pêche procèdent donc à un accaparement de quotas, mettant en difficulté les pêcheurs artisans qui doivent se partager le peu de quotas restants.

L'organisation de producteur qui distribue la majorité des quotas de hareng et le From-Nord. Or cette organisation est présidée par Antoine Dhellemes, le père de Geoffroy Dhellemes. Antoine fut le créateur de France Pélagique, filiale du géant néerlandais Cornelis Vrolijk, qu'il a ensuite légué à son fils Geoffroy. Cependant Antoine continue de s'investir dans les institutions représentatives de la pêche française, dont le From-Nord afin d'obtenir un maximum de quotas pour approvisionner les chalutiers géants de son fils, le Prins Bernhaard et le Scombrus.

Cette situation perméabilité entre les institutions de la pêche française et les lobbys de la pêche industrielle est absolument scandaleuse. Pleine Mer continuera de dénoncer ce scandale et les traditionnelles fêtes du hareng rappellent l'importance pour les pêcheurs artisans de lutter contre les industriels, qui auront bientôt accaparés tous les quotas de hareng.



◆ Charles Braine, président de Pleine Mer, était en direct sur France Info le 14/11/2022 pour réagir à ces révélations.

«C'est tout à fait sidérant, on constate une nouvelle fois une proximité entre le gouvernement français et les lobbys de la pêche industrielle, alors que la pêche artisanale est délaissée par ses représentants et le gouvernement. L'Etat français a déjà été poursuivi en justice, pour la surpêche de thon rouge par exemple, qui se faisait elle aussi au détriment de la ressource et de la petite pêche.

Thon et corruption : la réaction de Pleine Mer sur France Info

Le 14/11/2022, un thread twitter de Claire Nouvian, fondatrice de Bloom, révèle un nouveau scandale relatif à la pêche industrielle de thon au large de l'Afrique. On y apprend que la personne responsable au sein de l'administration française des flottes pêchant le thon en Afrique … a ensuite été recrutée par Orthongel, un lobby extrêmement puissant regroupant les industriels de la pêche thonière. Ce «transfuge » est d'autant plus scandaleux qu'il a été réalisé sans respecter le délais de 3 ans prévu par la loi. Un tel procédé communique de précieuses informations au lobby de la pêche thonière industrielle, comme la cartographie des acteurs, la connaissance des dossiers confidentiels, des plans d'action stratégiques et des litiges en cours. L'association ANTICOR a donc saisi le parquet national financier, qui a ouvert une enquête quelques semaines plus tard.

Charles Braine, président de Pleine Mer, était en direct sur France Info le 14/11/2022 pour réagir à ces révélations. Comme il l'explique «C'est tout à fait sidérant, on constate une nouvelle fois une proximité entre le gouvernement français et les lobbys de la pêche industrielle, alors que la pêche artisanale est délaissée par ses représentants et le gouvernement. L'Etat français a déjà été poursuivi en justice, pour la surpêche de thon rouge par exemple, qui se faisait elle aussi au détriment de la ressource et de la petite pêche. Europêche défend les groupes industriels de la pêche, et ce n'est en aucun cas une organisation d'intérêt général. Avec ce transfuge, le lobby de la pêche industrielle sera extrêmement efficace, alors qu'il ne défend l'intérêt que de quelques entreprises industrielles. En plus, cette pêche industrielle se fait au détriment des populations locales, dépossédées d'une source de protéine indispensable à leur souveraineté alimentaire. » L'intégralité de cet entretien peut être écouté sur le lien suivant.

05.

Approche critique de la «Croissance Bleue»



05. APPROCHE CRITIQUE DE LA «CROISSANCE BLEUE »

1. Mobilisation contre le «One Ocean Summit » à Brest en février 2022

En février 2022 le président Emmanuel Macron a décidé d'organiser un sommet mondial sur les océans à Brest. Cependant, la pêche n'était pas au programme de ce sommet et la majorité des invités étaient des multinationales. Divers collectif militants et associations ont donc décidé d'organiser des événements en marge du sommet afin de protester contre la politique environnementale et maritime du gouvernement Macron.

01. Les soulèvements de la mer



◆ Figure 38 : une conférence donnée par Thibault Josse, coordinateur de Pleine Mer, lors des Soulèvements de la Mer (crédits photo : Titouan Begin)

« Thibault Josse, le coordinateur de Pleine Mer était invité pour donner une conférence d'une heure sur le sujet de la pêche artisanale. »

Une semaine avant le sommet officiel, un collectif militant a décidé d'organiser un événement intitulé « Les soulèvements de la mer ». Cet événement avait pour but de rassembler des militants, des chercheurs, des pêcheurs artisans et des associations, afin de débattre de l'approche néolibérale de la gestion des océans proposée par le sommet officiel organisé par le gouvernement Macron. Cet événement de deux jours était composé de conférences et de temps collectifs pour débattre et s'organiser collectivement.

Thibault Josse, le coordinateur de Pleine Mer était invité pour donner une conférence d'une heure sur le sujet de la pêche artisanale. Le public rassemblait majoritairement des étudiants, pour la plupart de l'Université de Brest, ainsi que des chercheurs et des militants : au total, 200 personnes étaient présentes lors de la conférence. Cette conférence a permis d'aborder les questions de lutte contre la pêche industrielle mais aussi les questions de racisme et de sexisme dans la filière pêche, la valorisation des produits de la mer locaux en direct des pêcheurs, etc. Les échanges dynamiques avec les militants et les étudiants nous ont donné envie de continuer ce travail de sensibilisation auprès d'un public jeune et universitaire !



◆ Figure 39 : un flyer des Soulèvements de la Mer



◆ Figure 40 : Thibault Josse, coordinateur de Pleine Mer, interviewé par Ouest France en marge des Soulèvements de la Mer (crédits photo : Frédérique GUIZIOU pour Ouest France)

Cet événement rassemblait de nombreux intervenants comme Jean-François Périgné, mytiliculteur de la confédération paysanne ; Pierre-Yves Cadalain, professeur à l'université de Brest ; Mathilde Jounot, réalisatrice du film « Océans, la voix des Invisibles » ; et bien d'autres encore. La diversité des intervenants et le dynamisme du public ont permis l'émergence de débats riches et intéressants. À l'occasion de ce contre-sommet, le coordinateur de Pleine Mer a aussi donné quelques interviews comment en témoignant ces articles dans Ouest France, Reporterre et Kaizen.

02. Mobilisations pendant la semaine précédant le sommet

Lors de la semaine précédant le sommet, différents événements ont eu lieu afin de faire pression sur les dirigeants présents. En particulier, les membres de Pleine Mer ont participé à une manifestation contre l'exploitation minière en eau profonde dans les rues de Brest, la veille de l'ouverture du sommet. Un carnaval a aussi été organisé par le collectif KBAL (Collectif Brestois pour l'Autonomie des Luttes). Ce carnaval a défilé dans Brest afin de montrer l'opposition des citoyens à la gestion néolibérale des océans mise en place par les gouvernements et les multinationales.

« À l'occasion de ce contre-sommet, le coordinateur de Pleine Mer a aussi donné quelques interviews comment en témoignant ces articles dans Ouest France, Reporterre et Kaizen. »

03. Mobilisation avec Greenpeace contre le One Ocean Summit

L'association Pleine Mer considère cet événement comme une véritable opération de «Blue Washing » : exploitation minière des grands fonds, aquaculture intensive, pêche industrielle… Les activités vantées lors de ce sommet constituent une menace pour les océans et pour ceux qui en

> *Greenpeace et Pleine Mer ont donc décidé de se mobiliser, en faisant référence au récent film «Don't Look Up » qui critique l'attitude des gouvernements et des médias qui négligent les alertes des activistes climatiques.*



◆ Figure 41 : Pleine Mer et Greenpeace ont décidé d'organiser une mobilisation commune

vivent. Malheureusement, ce genre d'évènement qui prétend apporter des solutions à la crise des océans permet surtout à des multinationales de réaliser des profits en exploitant les écosystèmes et les travailleurs. Greenpeace et Pleine Mer ont donc décidé de se mobiliser, en faisant référence au récent film «Don't Look Up » qui critique l'attitude des gouvernements et des médias qui négligent les alertes des activistes climatiques.

Comme l'explique Charles Braine, président de Pleine Mer «Derrière de belles paroles en faveur des océans, Emmanuel Macron, champion du double-discours soutient l'exploitation minière en eaux profondes et défend les industriels de la pêche. Nous refusons de participer à cette mascarade, nous serons mobilisés pour alerter sur les mensonges de la croissance bleue, et pour mettre en avant les oubliés de ce sommet : la biodiversité marine, ainsi que les femmes et les hommes qui vivent de la pêche artisanale sur les territoires côtiers. »

Le 11 février, les membres de Pleine Mer ont organisé un rassemblement pour rappeler que la croissance bleue ne sauvera pas les océans. Aux côtés de plusieurs associations, dont Greenpeace, nous avons manifesté dans les rues de Brest avec la revendication suivante : «Non à l'accaparement des océans par les multinationales et les gouvernements. »



◆ Figure 42 : Thibault Josse, coordinateur de Pleine Mer, lors de la mobilisation du 11 février 2022 à Brest

Thibault Josse, coordinateur de Pleine Mer, explique les raisons de cette mobilisation : « La croissance bleue est une application des théories néolibérales aux écosystèmes marins. Cette approche menace les pêcheurs artisans et les communautés littorales en encourageant la pêche industrielle,

l'exploitation minière de grands fonds ou encore le développement de complexes militaro-industriels. Nous serons donc présents dans la rue et au sein de divers contre-événements, afin d'organiser le combat collectif contre l'accaparement des océans. D'autres événements sont en préparation, et nous comptons mobiliser la population contre la tenue de ce sommet et contre la croissance bleue. »

La veille de ce rassemblement nous nous sommes mobilisés aux côtés de nos amis de Greenpeace afin de réaliser un affichage sauvage dans les rues de Brest. Cette technique de mobilisation avait pour objectif de sensibiliser la population brestoise à la tenue d'un sommet sur les océans.

Voici une revue de presse du One Ocean Summit ; notre communication commune avec Greenpeace a permis d'obtenir de nombreux retours dans les médias.

- ***3 dépêches AFP*** *avec mention de Pleine Mer et Greenpeace, dont une consacrée à notre mobilisation du vendredi 11 au matin (titrée «Environ 150 personnes manifestent à Brest contre le sommet sur les océans», reprise entre autres sur Le Figaro.fr)*

- ***Presse locale et nationale***
 - *Dans la presse nationale : Le Monde, 20 min, La Croix, Le Figaro, Ouest France, Libé.*
 - *Dans la presse locale : le Télégramme, Le Dauphiné Libéré et Le Progrès.*
 - *Dans la presse spécialisée : Le Marin.*

- ***Radio***
 - *France Inter La Terre au carré et Un jour dans le monde*
 - *RFI,*
 - *France Culture,*
 - *France Info*

- ***TV***
 - *National : RMC et BFM TV : Apolline Matin, journal de 13h*
 - *International : ARTE journal, TV5 Monde*
 - *Local : France 3 Bretagne, TébéSud*

- ***Web***
 - *France Info,*
 - *Reporterre,*
 - *Vert.eco,*
 - *Contexte Environnement*

À cette occasion, le coordinateur de Pleine Mer a participé à l'enregistrement d'un podcast d'une demi-heure à propos de Pleine Mer, publié par Morgane Large pour la radio RKB.
Ces événements organisés en marge du One Ocean Summit ont eu beaucoup de succès local et médiatique, nous n'hésiterons pas à reproduire ce type de mobilisation en marge de sommets internationaux, afin de viser les gouvernements et les populations côtières locales.



◆ TotalEnergies a déposé une licence de production au large de l'Afrique du Sud

« Pleine Mer et l'association de pêcheurs artisans sud-africains Masifundise ont donc décidé de publier un communiqué commun, en français et en anglais, envoyé à la presse française et à la presse sud-africaine. »

2. Les pêcheurs artisans sud-africains et français font bloc contre le pétrolier TOTAL

Le 5 septembre 2022, TotalEnergies a déposé une licence de production pour le bloc 11B/12B au large de la côte sud de l'Afrique du Sud. Malgré le rejet clair des petits pêcheurs, les communautés côtières continuent d'être inondées de projets d'exploration pétrolière et gazière qui menacent la santé de l'environnement marin. Le gouvernement sud-africain, par l'intermédiaire du Département des ressources minérales et de l'énergie (DMRE), a rendu les communautés de pêcheurs à petite échelle vulnérables à l'exploration pétrolière et gazière offshore. Pleine Mer et l'association de pêcheurs artisans sud-africains Masifundise ont donc décidé de publier un communiqué commun, en français et en anglais, envoyé à la presse française et à la presse sud-africaine.
TotalEnergies est une multinationale pétrolière française, connue pour son exploitation pétrolière et gazière, ses milliards de bénéfices et quelques gros scandales environnementaux. Comme l'explique Charles Braine, président de Pleine Mer : «En France, Total est bien connu pour une énorme marée noire causée par le naufrage du pétrolier

L'ERIKA. Ce bateau a été affrété par TotalEnergies, et a coulé le 12 décembre 1999, au large de la Bretagne. Plus de 400 km de côtes ont été impactés, par des dizaines de milliers de tonnes de pétrole. Je travaillais en tant que bénévole pour accompagner les opérations de nettoyage du littoral, qui ont duré des mois et ne se sont terminées qu'à la fin de l'été 2000. Pour les habitants de la région, les artisans pêcheurs, les ostréiculteurs, c'était un vrai un sinistre. TotalEnergies a été reconnu coupable de pollution maritime et a dû verser 171 millions d'euros de dommages et intérêts aux parties civiles et 13 millions d'euros pour préjudice écologique.[1] »



◆ Figure 43 : les pêcheurs artisans Sud-Africains sont menacés par le projet de TotalEnergies

Comme l'explique Deon Warnick, petit pêcheur de Langebaan, en Afrique du Sud : «Ces projets pétroliers et gaziers détruisent nos mers. Toutes ces années, j'ai pêché, c'est mon gagne-pain. Pendant mes années d'école, j'allais directement en mer quand je rentrais de l'école. Ils vont complètement détruire nos moyens de subsistance et nos ressources marines naturelles s'ils continuent d'autoriser l'exploration pétrolière et gazière sur nos côtes. Nos enfants doivent aller à l'école, et il doit y avoir de la nourriture sur la table, je ne suis pas satisfait. » Sibongiseni



◆ Figure 43 : les pêcheurs artisans Sud-Africains sont menacés par le projet de TotalEnergies

> *Que ce soit en France, au Nigeria, en Ouganda ou en Afrique du Sud, l'exploitation pétrolière et gazière est un non-sens écologique, menaçant le milieu marin et les communautés côtières qui en dépendent.*

Gwebani, responsable des médias et de la communication chez Masifundise, ajoute : "Les communautés de pêcheurs se sont battues pour la reconnaissance et les droits de pêche pendant des décennies pour assister à la vente de leurs ressources naturelles à des multinationales étrangères. Accorder aux communautés de pêcheurs à petite échelle des droits de pêche tout en autorisant des activités extractives telles que l'exploitation pétrolière et gazière est contre-intuitif. Ces activités menacent les moyens de subsistance des pêcheurs artisanaux et empiètent sur leurs zones de pêche traditionnelles. L'espace océanique se morcelle et se marchandise au détriment des artisans pêcheurs : le projet de TotalEnergies est une forme d'accaparement des océans."

Les communautés de pêcheurs sud-africaines et la biodiversité marine sud-africaine seraient fortement impactées si ce projet se réalisait. De plus, cela créerait un précédent pour plus d'exploration dans les zones de haute mer : ce n'est pas seulement une lutte des petits pêcheurs sud-africains, mais une lutte pour les droits des communautés côtières dans le monde. Thibault Josse, directeur de Pleine Mer, déclare «En tant qu'organisation environnementale française défendant les droits des pêcheurs artisans, nous sommes totalement solidaires avec nos camarades de Masifundise et avec les pêcheurs artisanaux sud-africains. Que ce soit en France, au Nigeria, en Ouganda ou en Afrique du Sud, l'exploitation pétrolière et gazière est un non-sens écologique, menaçant le milieu marin et les communautés côtières qui en dépendent. Nos confrères de Bloom et The Green Connection a récemment lancé une campagne commune contre ce projet [4], et nous espérons que notre lutte commune forcera TotalEnergies à renoncer à ses activités en Afrique du Sud. Nous vous encourageons fortement à signer la pétition pour demander l'arrêt de ce dangereux projet. »

06.
Structuration de l'association



06. STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

1. Des projets qui ont du succès et qui se renouvèlent

La lecture de ce rapport permet de voir le développement des projets de Pleine Mer.
Le projet «pêche locale » est d'ores et déjà un succès, la carte a été consultée plus de 500 000 fois depuis les débuts de l'association, et une nouvelle version est désormais en ligne. Il y a encore beaucoup à faire pour continuer ce projet, mais 2022 a été une étape cruciale. Nous sommes ravis de notre partenariat avec CoopCircuits : le travail de cette structure est d'excellente qualité. Nous souhaitons particulièrement remercier Rachel sans qui la nouvelle carte de la pêche locale n'aurait certainement pas vu le jour.
Le projet «Mer de Lien » est désormais lancé, et la première phase d'étude sera très importante pour déterminer

les directions que nous prendrons pour mener à bien ce projet. Le soutien de la fondation Carasso est central pour que ces premières étapes puissent être réalisées.
Le travail sur les questions de genre, sur la pêche industrielle, et sur la croissance bleue repose intégralement sur un travail bénévole, mais permet d'aboutir à des résultats concrets : production d'une étude, mobilisations diverses, sensibilisation, etc. Financer ce travail permettrait cependant d'aller beaucoup plus loin.

2. Une communication dynamique

La lecture de ce rapport permet d'avoir un bon aperçu de la stratégie de communication de Pleine Mer. Nous sommes désormais suivis par environ 25 000 personnes en cumulant Facebook, Instagram, Twitter, Tik-Tok, Linkedin et notre newsletter. Nous postons plusieurs fois par semaine pour informer notre communauté de l'avancée des projets et de la vie de l'association. En 2022, Pleine Mer a été évoqué plusieurs dizaines de fois dans des articles de presse, à propos des projets de l'association ou d'événements auxquels nous avons participé. Nous avons aussi lancé un nouveau format de newsletter grâce à l'outil Mailjet. Enfin, nous travaillons actuellement au montage d'une vidéo avec le vidéaste Cédric de l'entreprise Jesti Piti, à la suite d'un embarquement sur le bateau CLOË à Saint-Jean-de-Luz.
Le reportage au JT de 13H de France 2 nous a permis de toucher des dizaines de milliers de nouvelles personnes. Nous clôturons l'année 2022 avec plus de 215 000 vues sur le site internet et sur la carte, soit plus de 500 000 vues depuis les débuts de l'association.

« Le reportage au JT de 13H de France 2 nous a permis de toucher des dizaines de milliers de nouvelles personnes. »



◆ Figure 44 : Charles Braine, président de Pleine Mer, était invité lors de l'événement «l'halieute des transitions» organisé par le pôle halieutique d'Agrocampus Ouest

« D'un point de vue académique, nous travaillons régulièrement avec les chercheurs du Transnational Institute, comme en témoigne l'étude que nous avons publié à propos des questions de genre dans la pêche. Nous souhaitons poursuivre ce travail et possiblement publier des articles dans des revues à comité de lecture. »

3. De meilleurs liens avec le monde universitaire

L'événement des «Soulèvements de la mer » nous a permis de donner une conférence devant un public composé majoritairement d'étudiants et nous souhaitons renouveler cette expérience. Il nous a été proposé de participer à l'élaboration de cours sur la pêche durable dans certaines universités, et nous souhaitons développer cet axe de travail en 2023.

En Septembre 2022, Charles Braine, président de Pleine Mer, était invité à participer à une table ronde lors de l'événement «l'halieute des transitions » organisé par le pôle halieutique d'Agrocampus-Ouest. Son intervention a permis de sensibiliser les participants à l'urgence de la transition vers une pêche durable, et cette prise de parole a été largement applaudie par les nombreux étudiants présents dans la salle.

Nous travaillons régulièrement avec des étudiants qui ont besoin de faire des entretiens avec des acteurs de la pêche durable pour des projets de recherche. En moyenne, nous recevons une sollicitation par semaine, d'étudiants qui sont généralement en niveau Master. Agroparistech, Agrocampus-Ouest, ESCP, Sciences Po, Université Pierre et Marie Curie … autant d'institutions de l'enseignement supérieur dont les élèves nous contactent pour avoir des contacts de pêcheur ou pour obtenir des renseignements à propos des actions menées par Pleine Mer.

D'un point de vue académique, nous travaillons régulièrement avec les chercheurs du Transnational Institute, comme en témoigne l'étude que nous avons publié à propos des questions de genre dans la pêche. Nous souhaitons poursuivre ce travail et possiblement publier des articles dans des revues à comité de lecture.

4. La comptabilité et la production des bulletins de paie : deux services externalisés

Comme en 2021, nous avons travaillé avec la coopérative FINACOOP qui s'occupe de la comptabilité de Pleine Mer, et avec la coopérative ASSISTEA qui s'occupe de nos bulletins de paie. Cette collaboration fonctionne très bien, et nous sommes fiers de soutenir un modèle coopératif.

5. Une équipe de bénévoles efficace

En septembre 2022, nous avons lancé une campagne de recrutement de bénévoles. Nous avons été contactés par une dizaine de personnes, qui forment aujourd'hui une équipe bénévole efficace. Que ce soit pour produire des contenus, poster sur nos réseaux sociaux, faire de la recherche de fonds, ou même lancer de nouveaux projets, l'engagement des bénévoles est une fierté et une aide indispensable pour notre jeune association. Un grand merci à Hugo, Alexandre, Margaux, Olivia, Claire, Lisa, Benjamin et Arnaud pour leur engament à nos côtés !

« Un grand merci à Hugo, Alexandre, Margaux, Olivia, Claire, Lisa, Benjamin et Arnaud pour leur engament à nos côtés ! »

« Pleine Mer est avant tout une association de terrain. Et même si l'année 2022 a été bousculée par un accident du coordinateur de l'association, nous avons désormais des bénévoles le long du littoral, ce qui nous permet d'assure une forte présence sur les quais[...] »

6. Un conseil d'administration et des membres qui se réunissent régulièrement

Des réunions du Conseil d'Administration ont lieu environ tous les deux mois, sur zoom, pour définir les orientations stratégiques de l'association et prendre les décisions importantes. Une Assemblée Générale a eu lieu en décembre 2022 afin de valider le bilan moral et le bilan financier de l'année 2021. Ce retard dans l'organisation de l'AG s'explique par l'accident qu'a subi le coordinateur de Pleine Mer en février 2022, un accident dont les conséquences ont déstabilisé les activités de l'association pendant plusieurs mois.



7. Une forte présence sur le terrain

Pleine Mer est avant tout une association de terrain. Et même si l'année 2022 a été bousculée par un accident du coordinateur de l'association, nous avons désormais des bénévoles le long du littoral, ce qui nous permet d'assure une forte présence sur les quais, particulièrement en Bretagne, en Vendée, en Pays basque, en Normandie, dans les Hauts-de-France et en Charentes-Maritimes ! Nous avons aussi participé à des nombreux événements comme le Climax Festival à Bordeaux, la foire du hareng et de la coquille à Dieppe ou encore l'halieute des transitions à Rennes.

◆ Figure 45 : Charles Braine, président de Pleine Mer, est intervenu lors d'une conférence au Climax Festival à Bordeaux

8. Un réseau dynamique et solidaire

> *« Enfin, le décès de certains pêcheurs touche parfois tout le réseau de l'association. En 2022, ce fut le cas de la mort de Pascal, marin-pêcheur à Saint-Jean-de-Luz réputé pour sa gentillesse et sa générosité. »*

La carte de la pêche locale, n'est pas simplement une carte, c'est un véritable réseau de plus de 630 points de vente directe sur le littoral. Et qui dit réseau dit animation du réseau. C'est ce que réalise chaque jour le coordinateur de Pleine Mer, en se rendant sur le terrain pour échanger avec les pêcheurs, pour embarquer avec eux, etc. Ce travail est aussi réalisé par le président de Pleine Mer, qui se déplace très régulièrement sur le littoral. Enfin, c'est aussi un travail humain qui se fait au téléphone et par texto, chaque jour. C'est grâce à cet investissement que Pleine Mer tisse chaque jour une relation de confiance avec les pêcheurs artisans.

Pleine Mer est aussi un relai de la solidarité des gens de mer lors des naufrages : après celui du Breiz en 2021, c'est le Milanoh et l'Ecume II qui ont coulé en 2022, emportant avec eux leurs équipages. Ces naufrages rappellent la dangerosité du métier de pêcheurs et il nous parait fondamental de rendre hommage aux marins morts en mer. Certains naufrages ne font pas de morts, mais les pêcheurs perdent leur outil de travail. C'est pourquoi nous avons partagé la cagnotte lancée par Romain Wallet à la suite du naufrage de son bateau, l'OCEANE, en novembre 2022.

Enfin, le décès de certains pêcheurs touche parfois tout le réseau de l'association. En 2022, ce fut le cas de la mort de Pascal, marin-pêcheur à Saint-Jean-de-Luz réputé pour sa gentillesse et sa générosité. Pascal s'est grandement investi pour la défense des pêcheurs artisans, et sa mort a été un choc, particulièrement pour ses collègues pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz.

Enfin, la solidarité en mer ne touche pas que les pêcheurs. En Manche ou en méditerranée, les réfugiés traversent régulièrement la Méditerranée, et meurent souvent dans des conditions terribles. Nous alertons régulièrement sur le sujet, auquel les pêcheurs sont

très réceptifs puisqu'ils viennent régulièrement en aide aux réfugiés qu'ils croisent en mer.

9. Une stratégie de financement de plus en plus résiliente

« En 2022, nous avons été soutenus financièrement par les structures suivantes : fondation Carasso, fondation Humus, fondation Léa Nature, fondation Ekibio, collectif 1% pour la Planète, fondation Lemarchand, fondation Nature et Découvertes, KIMPA, Ladrôme Laboratoire, ABCP Compétences, Bombi, All the Way to stay. »

En 2022, nous avons été soutenus financièrement par les structures suivantes : fondation Carasso, fondation Humus, fondation Léa Nature, fondation Ekibio, collectif 1% pour la Planète, fondation Lemarchand, fondation Nature et Découvertes, KIMPA, Ladrôme Laboratoire, ABCP Compétences, Bombi, All the Way to stay.

Nous avons aussi été soutenus par nos adhérents, une centaine en 2022.

Nous avons participé au calendrier de l'avent du collectif 1% pour la planète. Cette opération d'abondement des dons a permis de récolter plus de 4000€ pour Pleine Mer en cette période de fin d'année 2022.

Nous avons participé à l'arrondi de la fondation Nature & Découvertes, dans 3 magasins de l'entreprise Nature & Découvertes : Quimper, Rennes et Vannes. Charlène Jouanneau a eu pour mission de former les employés de ces magasins en leur expliquant les missions et les objectifs de l'association Pleine Mer. Cette opération a permis de récolter plus de 3000€ pour Pleine Mer.

10. Un accident de voiture qui a amené quelques difficultés

Le 14 février 2022, le coordinateur de Pleine Mer a été victime d'un grave accident de voiture. Il était accompagné de sa compagne, qui s'en est sortie sans blessure. Après avoir été en réanimation une dizaine de jours, Thibault est sorti de l'hôpital mais il est resté en arrêt de travail jusqu'à la fin du mois de mars.

Les activités de l'association ont donc été perturbées, ce qui explique certains retards comme l'assemblée générale qui a eu lieu en décembre alors qu'elle devait se tenir en mai. Nous avons priorisé le travail sur le projet « pêche locale», en sachant que nous pourrions ensuite organiser une AG en fin d'année. Thibault s'est aussi moins déplacé en voiture pendant quelques mois à la suite de l'accident, ce qui explique la légère diminution du travail de terrain au printemps 2022. Mais ces problèmes sont désormais derrière nous, et Thibault a retrouvé sa forme d'avant l'accident !

07.
Conclusion



RAPPORT ACTIVITÉ – PLEINE MER – 2022



◆ Figure 46 : quoiqu'il arrive en 2023, Pleine Mer restera une association de terrain ! (crédits photo : Jesti Piti)

Merci pour votre soutien, sans vous Pleine Mer n'existerait pas. N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à l'association.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les structures suivantes : **fondation Carasso, fondation Humus, fondation Léa Nature, fondation Ekibio, collectif 1% pour la Planète, fondation Lemarchand, fondation Nature et Découvertes, KIMPA, Ladrôme Laboratoire, ABCP Compétences, Bombi, All the Way to stay.**

Si vous êtes intéressés par certains projets de l'association et que vous souhaitez nous soutenir bénévolement ou financièrement, n'hésitez pas à nous contacter sur : association_pleine_mer@riseup.net

À bientôt sur les quais !

L'équipe de Pleine Mer.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



PLEINE MER

Conception graphique : studiovendredi.com • Crédit photos des interclaires chapitres : pixbay.com